



Orientations concernant l'approche de l'Union européenne en matière de parrainage communautaire

Orientations concernant l'approche de l'Union européenne en matière de parrainage communautaire

Novembre 2024



Manuscrit achevé en novembre 2024

Ni l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) ni aucune personne agissant au nom de l'EUAA n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2025

Print ISBN 978-92-9410-711-4 doi:10.2847/1594534 BZ-02-24-472-FR-C
PDF ISBN 978-92-9410-710-7 doi:10.2847/2901961 BZ-02-24-472-FR-N

© Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), 2025

Photo/illustration de couverture: Diverse people friend group round holding hands (Groupe d'amis de diverses origines se tenant par la main), Cienpies Design, © Adobe Stock, 2024, <https://stock.adobe.com/mt/images/diverse-people-friend-group-round-holding-hands/430476384>

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'EUAA, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

À propos des orientations

Pour quelles raisons ces orientations ont-elles été créées? La mission de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) est de faciliter et de soutenir les activités des États membres de l'Union européenne (UE) et d'autres pays de l'espace Schengen [pays de l'UE+⁽¹⁾] dans la mise en œuvre du régime d'asile européen commun. Conformément à son objectif global de promouvoir la mise en œuvre correcte et efficace du régime et de favoriser la convergence, l'EUAA élabore des normes opérationnelles et des indicateurs communs, des orientations et des outils pratiques.

En septembre 2020, la Commission européenne a publié les [recommandations sur les voies légales d'accès à une protection dans l'Union européenne](#), qui invitent à promouvoir une approche européenne en matière de parrainage communautaire, tirant parti de l'expérience des États membres et de la participation de l'EUAA (anciennement Bureau européen d'appui en matière d'asile) à son développement.

Comment les présentes orientations ont-elles été élaborées? Un groupe de travail consacré au parrainage communautaire a été mis en place en 2021, sous l'égide du réseau de réinstallation et d'admission humanitaire de l'EUAA, afin de faciliter la poursuite du dialogue et des échanges relatifs à une approche européenne en matière de parrainage communautaire. À la lumière des discussions qui ont eu lieu lors des premières réunions du groupe de travail en 2021, les représentants des pays de l'UE+ ont convenu que l'approche européenne en matière de parrainage communautaire devait être articulée autour d'une série d'orientations et de principes communs pour les modèles de parrainage. Le groupe de travail se réunit à intervalles réguliers, avec la participation d'experts des pays de l'UE+, de la Commission européenne, de l'EUAA, de représentants des projets financés par le fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI) et, le cas échéant, de représentants du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'organisations de la société civile (OSC). Les orientations incluent et s'appuient sur les contributions fournies lors des réunions du groupe de travail tenues jusqu'en novembre 2023. Avant d'être finalisées, les orientations ont fait l'objet d'une consultation avec certains pays de l'UE+.

L'EUAA remercie Gemma Pinyol-Jiménez et Gabriela Agatiello, qui ont contribué à l'élaboration des présentes orientations en tant qu'expertes rémunérées.

À qui s'adressent les présentes orientations? Les présentes orientations visent à établir des normes minimales de qualité pour les différentes phases du parrainage communautaire dans l'ensemble de l'Union européenne. Elles s'adressent principalement aux fonctionnaires des États membres participant à la conception, au développement ou à la mise en œuvre de programmes de parrainage communautaire. En outre, cet outil peut être utile aux OSC ainsi qu'aux autres acteurs qui jouent un rôle actif dans la gestion de ces programmes.

Comment le présent guide s'articule-t-il avec la législation et les pratiques nationales? Il s'agit d'un instrument de convergence souple qui n'est pas juridiquement contraignant. Il reflète les normes communément admises, telles qu'adoptées par le conseil d'administration de l'EUAA le 21 novembre 2024.

⁽¹⁾ Les 27 États membres de l'Union européenne, auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Clause de non-responsabilité

Les présentes orientations ont été élaborées sans préjudice du principe selon lequel seule la Cour de justice de l'Union européenne peut donner une interprétation faisant autorité du droit de l'Union.

Table des matières

Abréviations	5
1. Introduction: vers une approche européenne en matière de parrainage communautaire.....	6
2. Modèles de parrainage communautaire dans l'ensemble de l'Union	8
3. Phases et éléments clés des programmes de parrainage communautaire	11
3.1. Instruments de gouvernance et de coordination	12
3.2. Recrutement, mobilisation et rétention des parrains.....	16
3.3. Formation, gestion des attentes et aide aux parrains.....	18
3.4. Identification et sélection des bénéficiaires	21
3.5. Association.....	24
3.6. Préparation au départ et gestion des attentes des bénéficiaires.....	27
3.7. Logement	30
3.8. Enseignements tirés des initiatives d'hébergement privé et du programme Safe Homes	33
3.9. Accès aux services et aide à l'intégration	36
3.10. Engagement des autorités locales, sortie progressive et transition vers l'autonomie	39
3.11. Participation significative des réfugiés	41
3.12. Suivi et évaluation.....	43
4. Conclusions: enseignements tirés et valeur ajoutée européenne	46
Sources	48
Annexe 1 — Projets de parrainage communautaire financés par le FAMI de l'Union européenne	51
Annexe 2 — Dispositions légales de l'Union prescrivant des normes minimales	55



Abréviations

Terme	Définition
EUAA	Agence de l'Union européenne pour l'asile
FAMI	Fonds «Asile, migration et intégration»
Fedasil	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FEP	Fédération de l'entraide protestante
IMPR	Initiative mondiale de parrainage de réfugiés
HCR	Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés
LGBTIQ	Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OSC	Organisations de la société civile
S&E	Suivi et évaluation
UE	Union européenne
ZKS	Zivilgesellschaftliche Kontaktstelle



1. Introduction: vers une approche européenne en matière de parrainage communautaire

Le soutien de l'UE en faveur du parrainage communautaire s'inscrit dans une stratégie plus large visant à répondre aux enjeux liés aux déplacements forcés en augmentant le nombre de lieux d'accueil et en favorisant une intégration efficace grâce à des partenariats entre les États, la société civile et les particuliers. En partageant les enseignements tirés et les bonnes pratiques, ainsi qu'à travers des orientations fixant des normes minimales en matière d'accueil et d'intégration, l'EUAA entend faciliter la mise en œuvre de programmes de parrainage communautaire dans toute l'Europe. Ces efforts visent non seulement à proposer des solutions durables aux personnes ayant besoin d'une protection internationale, mais aussi à favoriser l'émergence de communautés inclusives et accueillantes.

Face à l'escalade des déplacements forcés à l'échelle mondiale et, en particulier, depuis 2015, l'Union a concentré ses efforts sur l'élargissement des voies légales d'accès à la protection, notamment par l'élaboration de programmes de réinstallation et d'admission humanitaire⁽²⁾ à l'échelle de l'Union soutenus par un financement spécifique⁽³⁾.

Comme l'a démontré l'étude de 2018 sur la faisabilité et la valeur ajoutée des programmes de parrainage⁽⁴⁾, les modèles de parrainage communautaire peuvent contribuer à augmenter le nombre de places d'admission disponibles pour les personnes ayant besoin d'une protection, à permettre une intégration plus rapide et plus efficace, à améliorer le soutien public en faveur des réfugiés et à prévenir les mouvements ultérieurs irréguliers de personnes réinstallées.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus larges à l'échelle mondiale visant à accroître de manière significative les solutions durables pour les réfugiés dans les pays tiers et à promouvoir des sociétés plus accueillantes et inclusives⁽⁵⁾.

Reconnaissant pleinement la capacité du parrainage communautaire à renforcer ou compléter les programmes de réinstallation traditionnels, la Commission européenne a activement encouragé ces initiatives auprès de ses États membres, et ce de deux manières:

⁽²⁾ Voir la recommandation (UE) 2015/914 de la Commission du 8 juin 2015 concernant un programme européen de réinstallation (JO L 148 du 13.6.2015, p. 32-37), la recommandation (UE) 2017/1803 de la Commission du 3 octobre 2017 relative à l'amélioration des voies d'entrée légales pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale (JO L 259 du 7.10.2017, p. 21-24), la recommandation (UE) 2020/1364 de la Commission du 23 septembre 2020 sur les voies légales d'accès à une protection dans l'Union européenne: promouvoir la réinstallation, l'admission humanitaire et d'autres voies complémentaires (JO L 317 du 1.10.2020, p. 13-22).

⁽³⁾ Voir le règlement (UE) 2021/1147 du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2021 établissant le Fonds «Asile, migration et intégration» (JO L 251 du 15.7.2021, p. 1-47).

⁽⁴⁾ Commission européenne, direction générale de la migration et des affaires intérieures, *Study on the feasibility and added value of sponsorship schemes as a possible pathway to safe channels for admission to the EU, including resettlement — Final report* (Étude sur la faisabilité et la valeur ajoutée des programmes de parrainage en tant que voie possible vers des canaux sûrs d'admission dans l'UE, y compris la réinstallation — Rapport final), Office des publications, 2018, <https://data.europa.eu/doi/10.2837/897440>.

⁽⁵⁾ Voir [Three-Year Strategy \(2019-2021\) on Resettlement and Complementary Pathways](#) [Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires d'admissions] prescrite par le [pacte mondial sur les réfugiés](#), proclamé par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2018. Les objectifs de cette stratégie ont été réaffirmés par la publication intitulée [Solutions pour les réfugiés faisant appel à des pays tiers: feuille de route à l'horizon 2030](#).



- en lançant un appel à propositions spécifique à cet effet dans le cadre du programme d'actions de l'Union relevant du FAMI⁽⁶⁾;
- en encourageant les États membres à adopter de telles initiatives. En septembre 2020, la Commission a publié la recommandation sur les voies légales d'accès à une protection dans l'Union européenne⁽⁷⁾. Dans cette recommandation, la Commission encourageait également l'élaboration d'une approche européenne en matière de parrainage communautaire, tirant parti de l'expérience des États membres et de la participation de l'EUAA (anciennement Bureau européen d'appui en matière d'asile) à son développement.

Dans ce contexte, un groupe de travail spécifique consacré au parrainage communautaire a été mis en place en 2021, sous l'égide du réseau sur la réinstallation et l'admission humanitaire de l'EUAA, afin de faciliter la poursuite du dialogue et des échanges sur ce thème. À la lumière des discussions qui ont eu lieu lors des premières réunions du groupe de travail en 2021, les États membres⁽⁸⁾ ont convenu que l'approche européenne en matière de parrainage communautaire devait s'articuler autour d'une série d'orientations et de principes communs pour les modèles de parrainage. Les États membres ont insisté sur le fait que les orientations devaient être suffisamment souples pour englober les différents modèles élaborés dans les divers contextes nationaux.

Les présentes orientations visent à établir des normes de qualité minimales pour les différentes phases du parrainage communautaire dans l'ensemble de l'Union européenne, en s'appuyant sur les enseignements tirés des réunions du groupe de travail de 2021 à 2023 auxquelles ont participé les États membres, la Commission européenne, l'EUAA, des organisations internationales, des représentants de projets financés par le FAMI et la société civile, ainsi que sur l'expérience issue des programmes d'accueil mis en place sur la base des enseignements tirés et des solutions trouvées pour accueillir les personnes déplacées en provenance d'Ukraine. En l'occurrence, comme le souligne le [guide Safe Homes](#), les programmes de parrainage communautaire et les solutions d'hébergement privé ont des éléments en commun. Ces deux types d'initiatives se caractérisent par une approche multipartite et nécessitent la participation d'acteurs non étatiques, notamment les particuliers et la société civile. Tant le programme Safe Homes que le parrainage communautaire incitent les particuliers à soutenir activement l'intégration des réfugiés en leur garantissant un logement adéquat et en les aidant à trouver leur place dans la société européenne. Ce type d'engagement peut contribuer à transfigurer les communautés locales, promouvoir la cohésion sociale, faire évoluer le discours et façonnner des sociétés plus accueillantes. Pour ces raisons, les enseignements tirés de la mise en œuvre du [programme Safe Homes](#) financé par le FAMI sont repris dans les présentes orientations.

⁽⁶⁾ Appel à propositions 2019 AMIF-2019-AG-CALL, thème 1: «Fostering the integration of persons in need of protection through private sponsorship schemes» (Favoriser l'intégration des personnes ayant besoin d'une protection grâce à des programmes de parrainage privé), appel à propositions 2020 AMIF-2020-AG-CALL, thème 4: «Promoting complementary pathways for people in need of protection and their further integration» (Promouvoir des voies complémentaires pour les personnes ayant besoin d'une protection et renforcer leur intégration), et appel à propositions 2023 AMIF-2023-TF2-AG-CALL, thème 1: «Promoting community sponsorship schemes and integration of persons in need of protection» (Promouvoir les programmes de parrainage communautaire et l'intégration des personnes ayant besoin d'une protection).

⁽⁷⁾ Voir la recommandation (UE) 2020/1364 de la Commission du 23 septembre 2020 sur les voies légales d'accès à une protection dans l'Union européenne: promouvoir la réinstallation, l'admission humanitaire et d'autres voies complémentaires (JO L 317 du 1.10.2020, p. 13-22), [EUR-Lex – 32020H1364 – FR – EUR-Lex \(europa.eu\)](#).

⁽⁸⁾ Aux fins des présentes orientations, le terme «État membre» inclut les pays associés au système de Dublin: la Norvège, la Suisse, le Liechtenstein et l'Islande. De même, les références à l'«Union» incluent les pays associés au système de Dublin.



2. Modèles de parrainage communautaire dans l'ensemble de l'Union

Cette section présente les différents modèles de parrainage communautaire au sein de l'Union, afin de contribuer à une approche globale et innovante en matière de parrainage communautaire à l'échelle de l'Union.

Un élément caractéristique des présentes orientations réside dans la prise en compte de la **diversité des contextes** dans lesquels les initiatives de parrainage communautaire voient le jour. L'incidence des spécificités culturelles des États membres se reflète dans l'élaboration des différents programmes et dans la nature des parties prenantes concernées. Ainsi, les programmes de parrainage communautaire prennent des formes diverses, adaptées aux besoins et aux circonstances propres à chaque pays. Néanmoins, à la lumière des conclusions du groupe de travail spécifique et aux fins des présentes orientations, les programmes de parrainage communautaire sont réputés inclure les éléments suivants: un **cadre structuré** (rendu possible par des mécanismes de gouvernance et de coordination), une **composante d'admission**, une connexion avec des **voies sûres et légales d'accès à une protection**, un **soutien financier et/ou pratique, social et émotionnel** fourni par **des groupes de particuliers et des organisations de la société civile** et, de la part de ces derniers groupes, une promesse d'**engagement pour une période déterminée**.

Depuis 2015, en réponse à la crise des réfugiés syriens, les pays européens ont considérablement amplifié la réinstallation, les admissions humanitaires et les voies complémentaires, tirant parti de l'intérêt généralisé de la population et des communautés pour venir en aide aux réfugiés fuyant les conflits. Dans ce contexte et en s'inspirant du modèle de parrainage novateur du Canada, l'approche européenne en matière de parrainage communautaire a pris de l'ampleur, aboutissant à l'élaboration de divers programmes pilotes dans toute l'Europe au cours des années suivantes. Depuis 2019, un certain nombre de projets pilotes de parrainage communautaire sont soutenus par le FAMI⁽⁹⁾ (voir [Annexe 1 — Projets de parrainage communautaire financés par le FAMI de l'Union européenne](#)).

Le HCR décrit le parrainage communautaire comme une «aide à l'accueil et à l'intégration qui implique l'association de réfugiés réinstallés ou de personnes admises dans le cadre de voies complémentaires avec des individus, des groupes d'individus ou des organisations (c'est-à-dire des parrains tels que des clubs locaux, des entreprises, des communautés universitaires, des groupes confessionnels, etc.). Ces entités s'engagent à fournir des contributions financières et/ou en nature clairement définies, un soutien émotionnel et des services bénévoles pour aider les réfugiés ou d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale à leur arrivée»⁽¹⁰⁾.

En pratique, le parrainage communautaire en Europe se caractérise par son adaptabilité et englobe un large éventail de modèles. Si, dans l'Union européenne, le parrainage

⁽⁹⁾ Voir la décision d'exécution de la Commission du 6 novembre 2019 modifiant la décision d'exécution C(2019) 3371 de la Commission relative au financement des actions de l'Union dans le cadre du fonds «Asile, migration et intégration» et à l'adoption du programme de travail pour 2019.

⁽¹⁰⁾ Voir le glossaire principal des termes du HCR, 2024, «[Glossaire principal des termes du HCR | HCR](#)».



communautaire n'est pas devenu une voie légale d'accès autonome à l'image du programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) au Canada, il existe de nombreux exemples de modèles de parrainage communautaire en Europe⁽¹¹⁾ qui soutiennent la réinstallation, l'admission humanitaire et d'autres voies complémentaires d'admission pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Les présentes orientations portent principalement sur le parrainage communautaire lié aux programmes d'admission humanitaire, tels que les couloirs humanitaires et les modèles fondés sur la réinstallation, qui représentent la majorité des initiatives européennes.

Récemment, des projets pilotes prometteurs⁽¹²⁾ explorant le parrainage communautaire lié à d'autres voies complémentaires, tels que l'enseignement et le travail, ont également été mis en place; cependant, ces projets en sont encore aux premiers stades de leur développement et ne seront pas l'objet principal des présentes orientations. En fonction du modèle, l'ampleur de la participation de la société civile et les responsabilités des différents acteurs dans le cadre des programmes de parrainage communautaire peuvent varier. Les modèles, tels que décrits ci-dessus, peuvent être résumés comme suit.

- **Programmes de parrainage communautaire liés à l'admission dans le cadre de programmes de réinstallation menés par les États**

Ces programmes sont intégrés aux programmes nationaux de réinstallation et l'État identifie les bénéficiaires⁽¹³⁾ d'après les recommandations du HCR. L'État organise par ailleurs le transfert et l'orientation avant le départ même si, dans certains cas, la société civile peut déjà jouer un rôle actif dans la phase d'orientation avant le départ. Dès leur arrivée, la société civile joue un rôle clé dans l'intégration des réfugiés réinstallés au sein de la communauté locale. De tels programmes ont été mis en place en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Irlande et au Portugal; plus récemment, ils ont été mis au banc d'essai avec des réfugiés ayant été réinstallés dans différentes municipalités en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède dans le cadre d'un système de quotas⁽¹⁴⁾. D'autres programmes bien établis existent dans des pays voisins tels que le Royaume-Uni, ainsi que dans des États associés au système de Dublin, comme la Norvège.

- **Programmes de parrainage communautaire liés à des programmes d'admission humanitaire menés par la société civile**

Dans le cadre de ces programmes, la société civile supervise toutes les étapes du programme, de l'identification à l'intégration. Les bénéficiaires ne sont pas nécessairement identifiés d'après des recommandations du HCR. C'est généralement la société civile qui identifie les bénéficiaires potentiels avec l'aide de partenaires locaux dans les pays tiers. Les autorités nationales sont responsables en dernier ressort de l'admission des ressortissants de pays tiers. L'État intervient en vérifiant que les critères de sélection sont

⁽¹¹⁾ Des informations sur les programmes de parrainage communautaire existants dans les pays de l'UE+ sont actuellement disponibles sur la page du site de l'EUAA intitulée «[Who is Who in International Protection in the EU+](#)». Des informations détaillées sur les programmes existants, mises à jour et validées par les États membres figureront dans le système public de documentation et d'information (IDS) actuellement élaboré par l'Agence conformément à l'article 6 de son règlement fondateur.

⁽¹²⁾ Pour obtenir des exemples, se reporter aux initiatives pilotes lancées en Belgique, en Irlande et en Italie dans le cadre du projet [EU-Passworld](#), ainsi qu'à l'initiative [Neighbours for Newcomers](#) au Royaume-Uni.

⁽¹³⁾ Dans le cadre des présentes orientations, le terme «bénéficiaires» désigne les personnes ayant besoin d'une protection internationale, quel que soit le statut accordé par les États à leur arrivée.

⁽¹⁴⁾ Les réfugiés dans le cadre d'un système de quotas dans les pays nordiques désignent des personnes identifiées en tant que réfugiés par le HCR et proposées par celui-ci en vue d'une réinstallation. Voir <https://migri.fi/en/quota-refugees>.



respectés, en mettant en œuvre des contrôles de sécurité et en délivrant les documents de voyage et visas adéquats. Les entités de la société civile sont généralement chargées de l'orientation avant le départ et organisent le transfert vers l'Union, tandis que les groupes de parrains assurent l'accueil et l'intégration à l'arrivée et prennent souvent en charge les coûts y afférents. Ce modèle a été développé en Belgique, en France et en Italie avec les «couloirs humanitaires». Dans le cadre du couloir humanitaire belge, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) est chargée de mettre en œuvre son programme d'orientation avant le départ appelé BELCO.

- **Programmes de parrainage communautaire liés à l'admission par d'autres voies complémentaires**

Certaines voies d'admission gérées par les États comportent des critères de lien familial. Celles-ci favorisent l'unité familiale, par le biais de procédures de regroupement familial fondées sur les droits et de programmes d'admission humanitaire, par exemple. Ce modèle s'est fortement développé en Allemagne de 2013 à 2018⁽¹⁵⁾ au moyen du [programme d'admission à l'échelle des Länder](#) et en Irlande par le biais du [programme d'admission des Afghans](#), qui a accepté des demandes de décembre 2021 à mars 2022. Ces programmes visent à tirer parti de la présence de membres de la famille dans le pays d'accueil afin de faciliter l'intégration des bénéficiaires. De même, certains programmes nationaux comportent des éléments similaires au parrainage, comme le programme pour les visas de long séjour en France ou le [programme UNICORE](#) en Italie, qui encourage une plus grande implication et une participation active des communautés pour soutenir les étudiants réfugiés admis pour poursuivre des études supérieures en Italie via une filière d'enseignement complémentaire. Les modèles de parrainage communautaire peuvent en effet être un outil utilisé pour soutenir des voies complémentaires spécifiques liées au travail ou à l'enseignement. Toutefois, étant donné que ces initiatives en sont encore aux premières phases de leur développement, elles ne sont pas couvertes par les présentes orientations.

Les programmes de parrainage communautaire sont généralement axés sur le renforcement des voies sûres et légales d'accès à une protection, notamment la réinstallation, l'admission humanitaire et les voies complémentaires. Si d'autres initiatives telles que le mentorat, les programmes de tandem et l'hébergement privé, développées par exemple en réponse au déplacement massif de personnes fuyant la guerre en Ukraine, partagent de nombreux éléments communs avec le parrainage communautaire, il convient de les appréhender différemment étant donné qu'elles ne comportent pas la composante d'admission inhérente aux programmes de parrainage communautaire traditionnels et ne sont pas associées à des voies spécifiques.

Cette diversité dans l'éventail de modèles doit être interprétée comme une valeur ajoutée de l'approche européenne en matière de parrainage communautaire. Les différentes initiatives peuvent contribuer à accroître la disponibilité des lieux d'accueil pour les personnes ayant besoin d'une protection et/ou leur permettre de bénéficier d'un soutien socio-économique, culturel et pratique de la part de la communauté, allant au-delà des services de base fournis par les États aux personnes concernées. Par essence, le parrainage communautaire vise à favoriser des conditions propices à une bonne intégration des bénéficiaires, renforçant ainsi le soutien public envers les réfugiés et les efforts déployés pour développer la réinstallation et les autres voies légales d'accès.

⁽¹⁵⁾ Ce programme est toujours en cours de mise en œuvre dans certains Länder.



3. Phases et éléments clés des programmes de parrainage communautaire

Les sections suivantes visent à identifier et à faciliter le transfert de connaissances sur les questions liées aux initiatives de parrainage communautaire qui se développent dans les pays de l'UE+. Elles comprennent des références aux phases et aux éléments clés à prendre en considération pour élaborer un programme de parrainage communautaire, y compris des exemples tirés des initiatives de parrainage communautaire actuellement déployées dans les pays de l'UE+.

Le parrainage communautaire associe des personnes ayant besoin d'une protection internationale avec des groupes de parrains qui s'engagent, pour une période pré définie, à fournir des contributions financières et/ou en nature et à soutenir bénévolement leur inclusion.

Les initiatives de parrainage communautaire visent à promouvoir l'autonomie et l'émancipation des personnes ayant besoin d'une protection internationale (bénéficiaires) afin d'assurer une intégration et une inclusion sociale à la fois meilleures et plus rapides, tout en créant des sociétés plus accueillantes et plus inclusives. Les responsabilités et les tâches partagées entre les acteurs étatiques et non étatiques varient d'un programme à l'autre.

Le partage des responsabilités entre les États, les organisations de la société civile et les parrains constitue une caractéristique essentielle des programmes de parrainage, voire éventuellement sa principale valeur ajoutée: les acteurs communautaires apportent du capital social et, dans certains cas, des ressources financières qui s'ajoutent à ce que fournissent les autorités, de manière à renforcer l'insertion sociale, l'acquisition de la langue ainsi que l'accès au logement et aux possibilités d'emploi. Par conséquent, une répartition bien définie des responsabilités est essentielle au bon fonctionnement de ces programmes.

En général, les programmes de parrainage communautaire comportent différentes phases, parmi lesquelles: 1) l'identification des réfugiés/le recrutement de parrains; 2) les activités préalables au départ/à l'arrivée; 3) l'admission et l'accueil initial; 4) l'aide à l'inclusion à long terme et la transition vers l'autonomie. Diverses parties prenantes, notamment les parrains bénévoles, les organisations internationales, les organisations de la société civile et l'État, peuvent participer aux différentes phases.

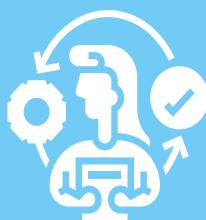


PHASES ET ÉLÉMENTS CLÉS DU PARRAINAGE COMMUNAUTAIRE

PRÉPARATION AVANT L'ARRIVÉE

Principales actions menées au cours de cette phase:

- Identification des parties prenantes et répartition claire des tâches
- Recrutement de parrains et formation
- Mise en relation entre parrains et bénéficiaires
- Orientation avant le départ et orientation culturelle des bénéficiaires
- Contrôles et garanties



ACCUEIL ET AIDE À L'INTÉGRATION

Principales actions menées au cours de cette phase

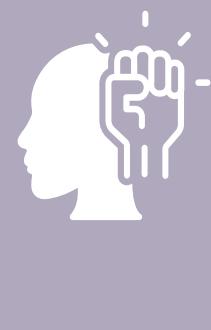
- Accueil initial et aide à l'installation
- Aide au logement
- Services de traduction
- Aide aux principales tâches administratives
- Accès aux services publics, notamment soins de santé, enseignement et protection sociale
- Accès à l'apprentissage de la langue
- Soutien financier
- Socialisation
- Prise en charge de besoins spécifiques
- Suivi des progrès



TRANSITION VERS L'AUTONOMIE APRÈS LE PARRAINAGE

Principales actions menées au cours de cette phase:

- Élaborer des stratégies de sortie durables avec les bénéficiaires (conseillé dès le début du parrainage)
- Aider les bénéficiaires à trouver des solutions de logement durables et à long terme
- Soutenir le parcours des bénéficiaires vers l'indépendance économique en leur facilitant l'accès à l'emploi
- Assurer une collaboration étroite entre les OSC, les autorités locales, les parrains et les bénéficiaires afin de garantir une transition fluide du parrainage vers l'autosuffisance



3.1. Instruments de gouvernance et de coordination

Les programmes de parrainage communautaire en Europe, malgré l'existence d'éléments fondamentaux communs, présentent des différences significatives. Ces différences peuvent prendre la forme de variations dans les critères d'éligibilité des bénéficiaires, la délimitation des responsabilités entre l'État, les organisations de la société civile et les parrains, l'étendue des obligations financières des différents acteurs, le niveau d'aide à l'intégration et la durée des engagements de parrainage. Cette variabilité dans la conception souligne la vive nécessité d'adapter les programmes aux besoins spécifiques des bénéficiaires⁽¹⁶⁾, aux communautés d'accueil et aux particularités des contextes nationaux. Une telle adaptation du cadre conceptuel et opérationnel est essentielle pour garantir l'efficacité et la réactivité des programmes de parrainage communautaire aux différents milieux dans lesquels ils évoluent.

Une préparation et un investissement dans les phases initiales de la conception du programme sont essentiels pour garantir l'engagement effectif de toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires et les entités locales. Établir des cadres de gouvernance et de coordination à un stade précoce est important pour faciliter l'alignement des responsabilités des parties prenantes tout au long des différentes phases du programme.

⁽¹⁶⁾ Dans le présent document, le terme «bénéficiaires» désigne les personnes ayant besoin d'une protection internationale, quel que soit leur statut à leur arrivée, qui dépend généralement de la voie et/ou du programme en question.



Cette approche doit également privilégier l’implication précoce des autorités locales afin de garantir l’accès des bénéficiaires aux services dont ils ont besoin.

En vertu du droit de l’Union, il incombe en dernier ressort aux autorités publiques de veiller à ce que les services socio-économiques essentiels soient assurés pour certaines catégories de ressortissants de pays tiers (voir [Annexe 2 — Dispositions légales de l’Union prescrivant des normes minimales](#)). Lors de la mise en œuvre de programmes de parrainage par des professionnels, il est primordial que les autorités publiques réfléchissent aux mécanismes nécessaires pour s’assurer que les programmes de parrainage permettent de satisfaire à ces exigences minimales et garantissent ainsi un niveau de vie adéquat aux bénéficiaires du parrainage. Ce point est particulièrement important dans le domaine du logement (voir section [3.7](#)).

En outre, il est crucial de garantir la viabilité financière des programmes de parrainage communautaire. On constate un besoin important d’investissements publics et privés pour alléger la charge financière pesant sur les organismes intermédiaires et, le cas échéant, les parrains à titre individuel, en vue d’une répartition plus équilibrée des responsabilités financières entre les autorités, la société civile et les parrains. Ceci est essentiel pour améliorer la gouvernance et l’efficacité globale des programmes de parrainage communautaire, afin de veiller à ce qu’ils apportent un soutien durable et complet aux bénéficiaires.

Malgré les différences susmentionnées concernant la conception des programmes et les responsabilités des différents acteurs, il convient de relever que bon nombre de ces programmes partagent des éléments communs et présentent des similitudes dans leurs structures de gouvernance et de coordination. Par exemple, les programmes de parrainage communautaire fondés sur la réinstallation en Allemagne, en Belgique et en Irlande dépendent tous d’organisations nationales de soutien pour accompagner les groupes de parrains [à savoir le Zivilgesellschaftliche Kontaktstelle (ZKS) en Allemagne et Caritas International en Belgique]. En Irlande, le système est structuré avec une strate supplémentaire: The Open Community, organisation nationale de soutien, endosse un rôle de coordination et développe des ressources en collaboration avec quatre organisations régionales de soutien. Dans ces trois modèles, les autorités gouvernementales gèrent les programmes.

De même, dans les trois modèles de couloirs humanitaires en Belgique, en France et en Italie, un protocole d’accord est signé par les services nationaux compétents et les organisations de la société civile, décrivant la coopération avec le HCR et l’OIM ainsi que les responsabilités de chaque partie prenante concernée. En outre, à l’instar du modèle irlandais, dans les couloirs humanitaires français, la Fédération de l’entraide protestante (FEP) assume le rôle d’organisation nationale de soutien et coordonne cinq organisations régionales de soutien qui offrent une assistance directe aux parrains et aux bénéficiaires dans différentes régions françaises.

Recommendations

- **Adapter les programmes aux besoins locaux:** personnaliser les programmes de parrainage communautaire pour répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires, des communautés d’accueil et des contextes nationaux.



- **Associer les parties prenantes à un stade précoce:** lancer les phases de conception et de planification avec une participation complète des parties prenantes, notamment les réfugiés, les OSC, les entités locales et les autorités, afin d'établir des cadres de gouvernance et de coordination clairs qui harmonisent les responsabilités des parties prenantes tout au long du cycle de vie du programme.
- **Privilégier la participation des autorités locales:** informer les autorités locales de la spécificité du programme de parrainage communautaire en question et veiller à ce qu'elles participent rapidement au programme de parrainage afin de faciliter l'accès des bénéficiaires aux services essentiels et de soutenir leur intégration dans la communauté.
- **Établir des cadres de partenariat transparents:** dès le départ, formuler des accords de partenariat clairs et transparents qui précisent les rôles et les responsabilités de toutes les parties concernées aux niveaux national, régional et local, afin de lever toute ambiguïté et d'accroître l'efficacité globale.
- **Déterminer et attribuer les rôles en fonction de l'expertise:** attribuer les rôles et les responsabilités en fonction des mandats, de l'expertise et de la disponibilité des ressources des parties prenantes. Élaborer des procédures opérationnelles permanentes claires pour tous les acteurs afin de rationaliser la coordination et de préciser les attentes.
- **Garantir la viabilité financière:** envisager une combinaison de financements publics et privés afin de réduire la charge financière pesant sur les organisations intermédiaires et les parrains bénévoles, afin de favoriser une répartition équitable des responsabilités financières et de veiller à ce que les responsabilités, en particulier pour les bénévoles, soient équilibrées,现实的和 propices à la qualité, à l'efficacité et au développement du programme.
- **Veiller à ce que des mécanismes de protection soient en place:** la collaboration entre la société civile et les agences des États membres est primordiale pour préserver des normes élevées de protection et de qualité dans les programmes de parrainage communautaire. Il est essentiel d'intégrer des mesures de protection et de les communiquer de manière transparente à tous les acteurs concernés, telles que des mécanismes de gestion des interruptions de parrainage, de sauvegarde de l'enfant, de lutte contre la maltraitance et la violence domestique, dans le cadre de la conception des programmes. Les États sont responsables en dernier ressort de la fourniture de services socio-économiques essentiels en cas d'interruption du parrainage.
- **Assurer la disponibilité dans les programmes d'un plan de transition faisant du logement une nécessité:** les bénéficiaires devront accéder à un logement autonome ou le conserver à la fin de la période de parrainage. Un plan de transition permettra de mieux anticiper cet aspect essentiel.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

L'**initiative mondiale de parrainage de réfugiés (IMPR)** est un modèle de partenariat multisectoriel et multipartite qui a permis de renforcer les capacités et de promouvoir le parrainage communautaire des réfugiés. Cette initiative a élaboré un certain nombre d'outils pour aider les États intéressés à développer des programmes de parrainage, donnant une vue d'ensemble de la manière dont les responsabilités en matière d'installation peuvent être partagées entre les différents acteurs participant au processus, ainsi que des orientations pour assimiler les blocs constitutifs du parrainage communautaire. Voir la [feuille de route en matière de conception d'un programme de l'IMPR](#) et le [guide de l'IMPR](#).

En avril 2023, **Share Quality Sponsorship Network (Share QSN)** a produit, dans le cadre du projet Share QSN cofinancé par le FAMI, une brochure donnant une vue d'ensemble des programmes de parrainage communautaire en Europe, décrivant leur conception, la coordination entre les différentes parties prenantes concernées et les étapes opérationnelles, depuis l'identification jusqu'à l'aide après l'arrivée. Voir le [guide de Share QSN: Resettlement & Community Sponsorship across Europe](#) (Réinstallation et parrainage communautaire dans toute l'Europe).

Le cadre de gouvernance du **programme de parrainage communautaire irlandais** est un bon exemple de coordination entre les différentes parties prenantes aux niveaux national, régional et local. Les groupes de parrainage communautaire sont composés de bénévoles locaux soutenus par des organisations régionales de soutien dans tout le pays. Ces organisations proposent une formation et un soutien aux groupes de parrainage communautaire au cours du processus de candidature et sont à la disposition des groupes pour les aider et les soutenir tout au long de la période de parrainage. The Open Community fait office d'organisation nationale de soutien, réunissant des organisations régionales de soutien et des partenaires clés afin de promouvoir le programme, d'apporter un soutien sous la forme d'orientations et de ressources et de mobiliser des groupes et des communautés pour accueillir les réfugiés. Voir la page consacrée à [Community Sponsorship Ireland](#).

Coordination des programmes régionaux de parrainage en Espagne: dans le cadre des différentes initiatives régionales de parrainage en Espagne, un protocole d'accord est signé entre le gouvernement espagnol, le gouvernement régional, le HCR et les organisations intermédiaires concernées, décrivant les responsabilités de chaque acteur. Les gouvernements régionaux espagnols financent en partie les organisations intermédiaires de parrainage. Le programme de parrainage communautaire basque comprend un comité de suivi qui se réunit tous les trimestres et une table ronde de coordination locale qui se réunit pour assurer une réponse adaptée aux besoins des réfugiés dans chaque municipalité. Les bénévoles n'ont pas à mobiliser des fonds, mais collaborent en fournissant des moyens matériels. Les gouvernements régionaux soutiennent financièrement le programme avec des budgets différents selon les régions. Les réfugiés bénéficient de l'aide de travailleurs sociaux et du groupe de parrains, ainsi que d'un accès au logement et d'une aide financière de l'administration locale. Pour obtenir une ventilation du cadre de partenariat et de la coordination, se reporter à la figure 2 (p. 22) du document [«Auzolana II — Pilot Community Sponsorship Experience»](#) (Expérience pilote de parrainage communautaire Auzolana II) décrivant les parties prenantes et leurs fonctions.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Dans le **modèle de couloirs humanitaires en Belgique, en France et en Italie**, un protocole d'accord est signé entre le gouvernement et les groupes de la société civile, définissant les responsabilités de chaque acteur du programme, depuis la sélection et l'admission jusqu'à l'aide après l'arrivée. Voir la page «[Private sponsorship for integration](#)» (Parrainage privé pour l'intégration), qui donne un aperçu des caractéristiques, des origines et du développement du modèle de couloir humanitaire en France et en Italie, ainsi que cette [vidéo](#) produite dans le cadre du projet SAFE [«Foster cooperation for improving access to protection» (Encourager la coopération pour améliorer l'accès à la protection)]) financé par le FAMI, qui décrit la procédure des couloirs humanitaires vers la France et les responsabilités des différents partenaires concernés.

3.2. Recrutement, mobilisation et rétention des parrains

Contrairement aux programmes de réinstallation traditionnels, les programmes de parrainage communautaire permettent à des communautés, des particuliers et des organisations de la société civile de s'engager directement dans le soutien financier, émotionnel et pratique à l'intégration fourni aux bénéficiaires au sein de leur communauté, en assumant une part du travail traditionnellement accompli par les pouvoirs publics. L'engagement des citoyens et des communautés engendre de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux obstacles. L'un des principaux avantages réside dans la promotion de la participation et du soutien à la protection des réfugiés à l'échelle locale, ce à quoi s'ajoutent des liens renforcés entre les bénéficiaires et la communauté ainsi qu'une aide à l'intégration plus efficace. Néanmoins, ces programmes, fortement tributaires de l'engagement des parrains, ne sont pas exempts d'incertitudes, d'autant plus que la situation des parrains eux-mêmes peut évoluer de manière imprévisible sur la durée de leur engagement.

Pour que les programmes de parrainage communautaire soient durables et puissent évoluer, il s'avère essentiel de trouver des membres de la communauté motivés et engagés souhaitant devenir parrains et de leur apporter le soutien nécessaire. Des parrains soutenus sont plus susceptibles de renouveler l'expérience et d'encourager d'autres personnes de leur réseau à s'engager.

Le recrutement traditionnel de parrains via les réseaux de la société civile, souvent confessionnels (sans discrimination religieuse), a permis de créer une base de bénévoles engagés. La participation d'un plus large éventail de parties prenantes soucieuses de soutenir des groupes de réfugiés particuliers, notamment les universités, les groupes représentant les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer (LGBTIQ), les organisations de diasporas, les clubs sportifs et les entreprises, pourrait renforcer et élargir la portée des initiatives de parrainage et stimuler ainsi la diversification et le développement du programme. Cette approche aurait pour effet de diversifier la participation au parrainage communautaire, de contribuer à augmenter le nombre de lieux de protection et de permettre une expansion géographique.



Outre la dépendance à l'égard de réseaux très spécifiques, le recrutement de parrains peut également être entravé par les contraintes de ressources et de financement des organisations de la société civile pour la mise en œuvre d'un plan adéquat de sensibilisation et de recrutement de parrains. En outre, les lourdes exigences financières et en matière de ressources parfois imposées aux parrains, les processus de candidature complexes et bureaucratiques et l'absence de personnalisation de l'association peuvent souvent dissuader de nombreux candidats potentiels.

Le succès et le développement d'un programme de parrainage reposent également dans une large mesure sur la rétention des parrains en vue d'un engagement répété. Cette rétention est influencée par les relations au sein des groupes de parrains, la concordance du programme avec les attentes des parrains, la sensibilisation au programme au sein de la communauté et l'existence d'options permettant la poursuite de l'engagement, comme la possibilité de créer une continuité en soutenant les membres de la famille étendue des réfugiés parrainés. Des expériences positives incitent les parrains à prolonger leur soutien et à recommander le programme à d'autres personnes, ce qui contribue grandement à sa pérennité et à son expansion.

Dans le contexte des modalités d'hébergement privé, le programme Safe Homes a souligné l'importance de fournir aux hôtes potentiels des informations complètes sur les difficultés possibles liées à l'hébergement. Au-delà du filtrage réglementaire et de l'habilitation des hôtes, il est essentiel de s'assurer que les hôtes sont prêts mentalement à assumer leurs responsabilités dans le cadre d'un hébergement. Cela implique d'évaluer leurs réseaux de soutien, leur résilience personnelle et leurs capacités financières. Le programme a également mis en évidence les risques liés au fait de s'appuyer principalement sur les préférences des hôtes, une approche susceptible d'entraîner une discrimination à l'égard de certaines personnes et communautés.

Recommandations

- **Diversifier les canaux de recrutement:** s'étendre au-delà des organisations traditionnelles, souvent confessionnelles, pour mobiliser un spectre plus large de la société civile, en impliquant de nouveaux groupes et acteurs locaux, afin d'attirer un vivier plus diversifié de parrains.
- **Simplifier les responsabilités des parrains:** réévaluer voire réduire la longue liste de tâches et d'engagements financiers exigés des parrains afin de rendre la participation plus accessible et plus attrayante pour un public plus large.
- **Rationaliser les processus de candidature:** rendre le processus de candidature plus simple et moins chronophage tout en maintenant des procédures d'habilitation approfondies afin de garantir la protection des bénéficiaires.
- **Personnaliser les procédures d'association:** prendre en compte les préférences des parrains dans leur association avec des bénéficiaires et envisager de permettre aux parrains récurrents de soutenir les membres de la famille étendue de bénéficiaires qu'ils ont déjà aidés afin d'accroître la satisfaction et la rétention des parrains.
- **Accroître le soutien apporté aux parrains et leurs capacités:** renforcer le système de soutien aux parrains en leur fournissant les outils, les orientations et l'aide à la demande nécessaires pour gérer les obstacles et les imprévus. En particulier, les points de contact de la société civile se révèlent des acteurs clés dans la promotion des programmes et dans la création d'une relation de confiance lors du recrutement de groupes de parrains.



- **Promouvoir la sensibilisation et la préparation à l'échelle locale:** sensibiliser les autorités locales et la communauté au programme pour veiller à ce qu'elles soient bien informées des droits des bénéficiaires et des services auxquels ils peuvent prétendre, afin de faciliter les efforts des parrains pour les intégrer dans la communauté.

Exemples de bonnes pratiques et ressources

Pour obtenir une **vue d'ensemble des bonnes pratiques en matière de recrutement, de mobilisation et de rétention** des parrains, voir l'étude du Migration Policy Institute (MPI) intitulée [Attracting, Retaining, and Diversifying Sponsors for Refugees in Community Sponsorship Programs](#) (Attirer, fidéliser et diversifier les parrains de réfugiés dans les programmes de parrainage communautaire), publiée dans le cadre du projet Building Capacity for Private Sponsorship in the European Union (CAPS-EU) financé par le FAMI.

[The Open Community](#), l'organisation nationale de soutien au parrainage communautaire en Irlande, est chargée de promouvoir le programme. Au début de 2023, The Open Community a coordonné une campagne publicitaire à la radio visant à élargir la portée du parrainage et à encourager les parrains potentiels à s'inscrire à des événements de présentation. Cette [publicité](#) a été soutenue pro bono par une agence de création locale et une célèbre personnalité médiatique irlandaise lui a prêté sa voix. Entre autres initiatives, The Open Community gère également [CAIRDE — The Open Community Allies Network](#) (CAIRDE — Le réseau des alliés de The Open Community). Les partenaires de Cairde (entreprises, associations sportives, établissements d'enseignement), appelés alliés, s'engagent formellement à promouvoir le parrainage communautaire dans l'ensemble de leur réseau afin d'encourager la formation de groupes de parrainage communautaire dans la mesure du possible.

En décembre 2023, en Belgique, [Fedasil](#) et la ville de Gand ont lancé une initiative pilote de collaboration visant à élargir le vivier de parrains communautaires. Cette initiative s'appuie sur des points de contact de quartier — des personnes chargées de favoriser la cohésion sociale au sein de leur communauté — pour encourager les habitants à participer à des sessions d'information sur le parrainage communautaire. Organisées par Fedasil et Caritas en Belgique, ces sessions s'inscrivent dans le cadre d'un effort visant à associer davantage de citoyens à des programmes de parrainage. Pour consulter un exemple de ressource utilisée pour attirer des parrains potentiels, voir la [brochure destinée aux parrains](#) de Fedasil, disponible en anglais, en français et en néerlandais.

3.3. Formation, gestion des attentes et aide aux parrains

Une formation efficace et l'apport d'un soutien continu aux groupes de parrains bénévoles sont des éléments essentiels de la réussite des programmes de parrainage communautaire. La plupart des programmes de parrainage communautaire prévoient la participation à un programme de formation spécifique comme condition préalable à l'obtention du statut de parrain. Ces formations apportent aux bénévoles des connaissances et des compétences nécessaires pour remplir efficacement leur rôle et sont particulièrement importantes pour



aider à gérer les attentes des parrains comme des bénéficiaires. Le rôle des organismes spécialisés, qui agissent en tant que points de contact de la société civile dans le cadre de ces programmes, est primordial. Leur participation s'avère inestimable pour aider les groupes de parrains à surmonter les difficultés liées au processus de parrainage. Qu'il s'agisse d'aider à concevoir des plans d'installation avant l'arrivée des familles bénéficiaires, de faciliter les contrôles réguliers, de fournir une formation sur mesure, d'accompagner les processus de candidature ou de proposer un soutien émotionnel et pratique, ces organisations contribuent grandement à renforcer l'efficacité et la durabilité des efforts de parrainage communautaire.

Recommandations

- **Soutenir les organismes de coordination:** attribuer des ressources pour soutenir la coordination des organisations de la société civile qui se consacrent à la supervision et au développement de l'écosystème de parrainage communautaire. Ces organisations sont chargées d'accroître la visibilité du programme, de recruter de nouveaux groupes de parrains et de fournir une formation et un soutien continu aux parrains et aux bénéficiaires.
- **Prévoir une formation complète pour les groupes de parrains:** proposer des programmes de formation complets pour les groupes de parrains qui ne se limitent pas aux responsabilités principales et englobent des thèmes tels que les plans d'installation, la gestion des attentes, la protection, les compétences interculturelles, la compréhension de l'impact des traumatismes, la collecte de fonds, l'établissement de limites, la planification de la transition et de la sortie progressive, ainsi que la prévention du burn-out, le tout afin de mieux préparer les parrains à soutenir les bénéficiaires.
- **Gérer les attentes des parrains:** il est essentiel de définir des attentes claires dès le début, en particulier en ce qui concerne les attentes des groupes de parrains liées à l'intégration de l'individu ou de la famille. Des discussions et des évaluations en amont peuvent révéler des divergences d'attentes entre les membres du groupe de parrains, ce qui permet de les résoudre rapidement et d'éviter des conflits et tensions internes à l'avenir. En outre, le fait de discuter des attentes en matière de «sortie progressive de l'aide» lors de sessions de suivi du groupe permet de s'assurer que tous les membres du groupe de parrains sont sur la même longueur d'onde.
- **Promouvoir et faciliter l'apprentissage par les pairs:** proposer des possibilités régulières et facilitées d'apprentissage par les pairs et d'échange de bonnes pratiques entre groupes de parrains afin de renforcer la motivation, d'améliorer l'aide à l'intégration et de contribuer à résoudre les problèmes qui se posent.
- **Faire appel à des médiateurs interculturels:** intégrer l'expertise de médiateurs interculturels et de personnes ayant un passé de réfugié ou de migrant dans les programmes de parrainage afin de faciliter une meilleure compréhension entre les parrains et les bénéficiaires, de maîtriser les attentes et de soutenir leur processus d'intégration.
- **Intégrer des procédures de filtrage et d'habilitation des parrains:** il est important de préserver le bien-être des réfugiés. Des mécanismes d'habilitation aident à garantir l'intégrité du processus de parrainage en veillant à ce que les parrains potentiels soient moralement intègres. Les procédures peuvent comprendre la délivrance d'une attestation de bonne vie et moeurs.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Dans le cadre du **programme de parrainage communautaire belge**, Caritas International joue un rôle clé dans la formation des groupes de parrains et l'aide qui leur est apportée. Avant l'arrivée de la famille, l'organisation fournit des informations sur le contexte politique du pays d'origine des réfugiés et une formation sur la communication interculturelle, les responsabilités des parrains et l'aide après l'arrivée. Caritas reste en contact avec les groupes de parrains et les familles de réfugiés, en prenant des nouvelles aux premier, troisième, sixième et douzième mois pour suivre leur adaptation. Elle propose également une aide sur mesure en fonction des besoins spécifiques des groupes de parrains. **Caritas fait appel à des [médiateurs interculturels](#)** pour aider à comprendre et faciliter les interactions entre les familles et les groupes de parrains, ainsi qu'entre les familles, Caritas et Fedasil. Caritas organise également des événements pour réunir les groupes de parrains et les familles de réfugiés, créant ainsi des espaces de communication et de soutien. Elle dispose d'un service d'assistance spécifique pour les groupes de parrains et d'un système de soutien pour les familles et leurs parrains en cas de problème. Pour en savoir plus sur le rôle de Caritas International dans le programme de parrainage communautaire belge, voir le document [Evaluation of Community Sponsorship Programme in Belgium](#) (Évaluation du programme de parrainage communautaire en Belgique).

Programme de formation des parrains au Portugal: ComUnidade, le programme de parrainage communautaire portugais, a élaboré un programme complet de formation de 27 heures dispensé sur six semaines via une plateforme d'apprentissage en ligne, complété par une session en présentiel. Cette formation vise à informer les parrains potentiels et les autres parties prenantes sur la structuration d'un programme de parrainage communautaire local, couvrant divers aspects et complexités. Le programme comprend six modules en ligne et une session en présentiel, axés sur des sujets tels que la communication interculturelle, la compréhension des traumatismes, la protection des personnes vulnérables, la dynamique de groupe et les étapes à suivre pour la réussite du parrainage communautaire. La session en présentiel couvre les contextes des populations de réfugiés, la procédure d'asile au Portugal et les obstacles à l'inclusion, avec des expériences réelles de réfugiés. La méthodologie a évolué pour être ouverte à tous et a reçu les éloges des participants: 78 % l'ont jugée excellente et tous ont exprimé le désir de s'engager dans le parrainage communautaire. En outre, en réponse aux crises en Afghanistan et en Ukraine, ComUnidade a lancé [ComViver](#), un dispositif d'aide d'urgence pour assister les organisations locales, les municipalités et les bénévoles dans les situations d'urgence. Pour en savoir plus sur le programme de formation de ComUnidade, consulter la ressource [E-Course: Training for Community Sponsorship of Refugees](#) (Cours en ligne: formation au parrainage communautaire de réfugiés).



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Le [ZKS](#) (**point de contact de la société civile dans le cadre du programme allemand Neustart im Team [NesT]**), composé de l'organisation Caritas allemande, de la Croix-Rouge allemande et de l'Église évangélique de Westphalie, joue un rôle essentiel dans le [programme NesT](#), le programme de parrainage communautaire allemand. Le ZKS est chargé d'informer les parrains potentiels sur le programme, de les assister et de les guider tout au long du processus de parrainage et de répondre à toutes les questions ou difficultés qui se posent.

Le ZKS exige que tous les groupes de parrains potentiels suivent une formation de base, qui couvre les éléments essentiels du programme NesT et est accessible à la fois en ligne et en présentiel. En outre, le ZKS propose des modules de formation avancée facultatifs sur des sujets spécialisés tels que la proximité et les limites dans le bénévolat, la gestion des réfugiés victimes de traumatismes, la collaboration en équipe ou encore la formation et l'insertion professionnelle. Ces modules avancés sont dispensés par des spécialistes afin de garantir la qualité des formations. Pour en savoir plus sur le programme NesT et les formations proposées aux parrains, voir les sections 6.3 et 6.4 du document [The Community-Sponsorship Programme «New Start in a Team»: Study on the Programme Implementation](#) (Le programme de parrainage communautaire «Nouveau départ en équipe»: Étude sur la mise en œuvre du programme), disponible en allemand.

Dans le cadre du **programme irlandais de parrainage communautaire**, les parrains sont guidés tout au long du processus par [The Open Community](#) et l'une des [quatre organisations régionales de soutien](#). Il s'agit notamment de les guider pas à pas dans des domaines tels que la formation du groupe, la planification de l'accueil des réfugiés ou l'aide à la transition à la fin de la période de parrainage. The Open Community gère la coordination, la promotion du programme [via son site web, les médias sociaux et son [réseau d'alliés \(CAIRDE\)](#)] et le développement des ressources (notamment une plateforme de formation en ligne et des guides). Toutes les ressources destinées aux parrains sont disponibles dans la [banque de soutien de Community Sponsorship Ireland](#).

En outre, quatre organisations régionales de soutien proposent des formations et une aide aux groupes locaux. Le [Community Sponsorship Training Programme](#) (Programme de soutien au parrainage communautaire), élaboré avec ces organisations ainsi que les partenaires de formation et les bénéficiaires, propose à tous les groupes, avant qu'ils n'accueillent des réfugiés, un cursus standard couvrant les aspects pratiques, la communication, les préjugés, la dynamique du pouvoir et les traumatismes.

3.4. Identification et sélection des bénéficiaires

Lors de l'élaboration des programmes de parrainage, les États membres et les organisations collaboratrices doivent établir des critères transparents et clairs pour sélectionner les personnes qui participeront à ces programmes. Dans les programmes de parrainage autonomes, également appelés programmes de parrainage privé, les parrains peuvent choisir



ou «nommer» des réfugiés spécifiques qu'ils souhaitent aider, souvent des membres de la famille qui remplissent les conditions requises pour obtenir le statut de réfugié et qui sont approuvés par les autorités chargées des visas⁽¹⁷⁾. Dans le cadre du parrainage communautaire lié à l'admission dans le cadre de programmes de réinstallation menés par les États, qui constituent la majorité des programmes dans l'Union, les parrains sont jumelés avec des personnes qui ont été recommandées par le HCR et sélectionnées par les États membres, soit dans le cadre de leurs programmes de réinstallation établis, soit en complément de ceux-ci. Dans le cadre de programmes de parrainage communautaire liés à des programmes d'admission humanitaire menés par la société civile, tels que les couloirs humanitaires en Belgique, en France et en Italie, les organisations de la société civile participantes effectuent des évaluations sur place, sélectionnent et recommandent des bénéficiaires dans les pays tiers et facilitent le processus de délivrance des visas en collaboration avec l'État membre. Tout au long de la procédure, l'État membre concerné joue un rôle crucial en veillant au respect des critères de sélection, en effectuant des contrôles de sécurité et en délivrant les visas appropriés.

Selon le modèle, les initiatives de parrainage peuvent soutenir des programmes d'admission ciblant des groupes démographiques spécifiques ayant besoin d'une protection internationale, tels que les membres de la famille étendue qui ne peuvent pas bénéficier du regroupement familial ou des bénéficiaires identifiés sur la base de vulnérabilités ou d'une nationalité spécifiques.

Recommandations

- **Soutenir diverses approches en matière de parrainage:** permettre au parrainage communautaire d'appuyer la réinstallation recommandée par le HCR et des modèles complémentaires tels que les couloirs humanitaires et envisager des formes de «parcours de parrainage» tout en garantissant la supervision des États membres en matière d'enquêtes de sécurité et de délivrance de visas, afin d'élargir l'accès à la protection.
- **Garantir la transparence des critères de sélection:** les gouvernements et les organisations de la société civile doivent veiller à ce que les critères de sélection pour le parrainage de réfugiés soient communiqués de manière claire et transparente à toutes les parties prenantes concernées.
- **Promouvoir la collaboration:** encourager la collaboration et l'échange de connaissances et de processus entre les pays et organisations engagés dans la réinstallation et les voies complémentaires, afin de partager des bonnes pratiques et des idées qui renforcent l'objectivité et l'efficacité des méthodes de sélection.

⁽¹⁷⁾ Le PPPR au Canada est un exemple de ce type de programme de parrainage. Le HCR décrit les programmes de parrainage privé comme des «parcours dans lesquels des entités ou organisations privées (parrains) s'engagent directement dans les efforts d'admission en identifiant, en sélectionnant et en accompagnant l'entrée et le séjour de personnes désignées ayant besoin d'une protection internationale. Le parrainage peut souvent inclure la fourniture d'une aide financière, émotionnelle, sociale et/ou à l'installation dans un pays tiers». Voir le [«Glossaire principal des termes du HCR» \(2024\)](#).



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Le [programme de Couloirs humanitaires géré par la FEP](#) en **France** identifie les personnes éligibles qui ont droit à une protection une fois en France, en tant que réfugiés ou bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire, au moyen de cinq critères principaux: le besoin de protection internationale, la vulnérabilité (graves difficultés dans le pays d'accueil, le Liban), l'équité (pas d'exigence de lien avec la France), la diversité (ethnique et religieuse) et la couverture géographique, garantissant l'inclusion dans l'ensemble du Liban, y compris les zones rurales. Pour faciliter cette mission, la FEP a mis en place un mécanisme d'orientation multipartenariat en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et locales au Liban. Ces partenaires, répartis sur l'ensemble du territoire libanais, garantissent l'égalité d'accès au programme pour tous les bénéficiaires potentiels. La FEP organise régulièrement des formations de renforcement des capacités avec ses partenaires afin de les rendre aptes à évaluer les dossiers conformément aux critères de sélection du programme. Cette **approche structurée**, intégrant un renforcement des capacités et des **procédures opérationnelles permanentes**, permet d'identifier efficacement les dossiers impliquant une protection renforcée. Dès réception de la recommandation initiale, la FEP procède à des examens approfondis et à des entretiens sous forme d'appels téléphoniques, de visites à domicile et de réunions. Ce processus aide l'équipe à cerner la situation spécifique de chaque candidat, à évaluer le bien-fondé de sa demande d'asile, à recueillir les informations nécessaires tant pour les demandes de visa que pour les demandes d'asile et à constituer le dossier pour le consulat. Le ministère de l'intérieur statue finalement sur la délivrance des visas aux bénéficiaires à la suite d'un examen du dossier, y compris des enquêtes de sécurité. Le cas échéant, des documents et/ou informations complémentaires peuvent être demandés. Pour les dossiers approuvés, la FEP gère les dispositions préalables au départ. Avant l'arrivée, le ministère informe les autorités locales (préfectures) de la composition de la famille et de la date d'arrivée. Pour en savoir plus, voir [Best Practice Report: Identification, Referral, Matching & Pre-departure Preparation in the Humanitarian Corridor Programme](#) (Rapport sur les bonnes pratiques: identification, recommandation, association et préparation au départ dans le cadre du programme de Couloirs humanitaires).

Dans l'Union, l'option consistant à **parrainer des réfugiés «désignés»** a été déployée dans certains programmes d'admission humanitaire fondés sur des systèmes de parrainage familial, tels que le [programme d'admission afghan pour le regroupement familial](#) dirigé par le ministère de la justice en **Irlande** ou, en **Allemagne**, les programmes ad hoc mis en œuvre par certains Länder qui, outre le gouvernement fédéral, peuvent également mettre en place des programmes d'admission.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

À la suite de l'évacuation d'urgence de défenseurs des droits de l'homme depuis l'Afghanistan vers l'Irlande en 2021, l'**Irish Refugee Protection Programme (IRPP)** a également lancé un programme structuré d'[admission humanitaire pour les ressortissants afghans en danger](#). La sélection repose sur des recommandations de partenaires de confiance, tels que des ONG, et les dossiers sont évalués en fonction de la vulnérabilité, de la capacité à voyager et des réseaux de soutien existants en Irlande. Bon nombre de ces recommandations sont transmises par des organisations régionales de soutien, qui sont chargées du parrainage communautaire et soumettent les dossiers d'éligibilité à l'IRPP. Après approbation d'un dossier par l'IRPP, le parrain référent, avec le soutien d'ONG, doit remplir une demande de parrainage communautaire, qui comprend un plan d'installation détaillé. Ce plan décrit l'aide apportée à la personne ou famille «désignée», y compris l'aide au logement et à l'intégration. Une fois la demande approuvée par l'IRPP puis le ministère, une exemption de visa est accordée, permettant à la personne ou à la famille «désignée» de se rendre en Irlande.

3.5. Association

Une association efficace entre des réfugiés et des parrains est essentielle pour le bien-être des participants et la réussite des programmes de parrainage communautaire. Le modèle de sélection des réfugiés et des parrains dans le cadre d'un programme de parrainage communautaire doit tenir compte des moyens et des ressources des parrains, tout en garantissant la bonne installation des bénéficiaires.

Dans les programmes de parrainage fondés sur la réinstallation en Europe, l'association des bénéficiaires et des parrains a lieu soit avant, soit à l'arrivée des bénéficiaires. Ce processus d'association est supervisé par les autorités des États membres et les OSC chargées du recrutement des parrains, parfois avec l'aide du HCR, qui peut également contribuer à l'association dans le cadre de certains programmes. Dans les programmes de parrainage fondés sur des voies complémentaires, comme les couloirs humanitaires en Belgique, en France et en Italie, les ONG et autres organisations partenaires jouent un rôle central dans le processus d'association. Leur participation à la sélection des bénéficiaires comme des parrains leur permet de bien cerner les besoins des réfugiés ainsi que les capacités et l'offre des communautés d'accueil et des parrains. Des facteurs tels que la taille et la disponibilité des logements, l'éventail de services locaux, le cadre (urbain/suburbain ou rural), la démographie de la communauté et les possibilités d'enseignement et d'emploi sont pris en compte. Armées de ces connaissances, les organisations engagées peuvent assurer une meilleure adéquation entre les réfugiés et les communautés et veiller ainsi à ce que les réfugiés soient placés dans des localités qui répondent le mieux à leurs besoins.

Tout au long du processus, il convient d'informer les bénéficiaires des aspects clés du programme de parrainage afin de garantir leur consentement éclairé à la participation.



Les expériences récentes et les nouvelles formes d'organisation du travail, en particulier dans le contexte de la réaction d'urgence à la situation en Ukraine, mettent en évidence les avantages de l'adoption de méthodes davantage fondées sur les données pour étendre les opérations d'association et améliorer la qualité des correspondances. Par exemple, un algorithme développé par Parity a été utilisé pour aider Berlin Governance Platform et l'organisation polonaise Salam Lab à associer des réfugiés ukrainiens en Pologne à des municipalités allemandes. Cette association était fondée sur les préférences et les besoins des réfugiés, ainsi que sur les services et les capacités des municipalités. Généralement, l'objectif principal d'un tel algorithme est de répartir des ressources limitées, par exemple le nombre de groupes de parrains adaptés, de manière uniforme et à grande échelle, et de garantir une bonne adéquation entre les caractéristiques et les besoins des réfugiés et les conditions et les ressources disponibles dans les communautés d'accueil.

Quels que soient les acteurs qui participent à l'association ou les méthodes employées, les programmes de parrainage doivent veiller à ce que la protection des données, les garanties et une communication claire soient prises en considération tout au long du processus d'association.

Dans le cadre de l'initiative Safe Homes, lancée au début de la réaction d'urgence à la situation en Ukraine, les offres de logement privé pour les personnes déplacées ont souvent été centralisées par chaque État membre sur un site web de confiance, compilant des informations essentielles, notamment les besoins et préférences spécifiques, en temps utile et de manière sûre, efficace et transparente. Dans certains États membres, la coordination était assurée via un site web gouvernemental utilisé par les autorités locales (parfois avec l'aide de la société civile) pour attribuer des logements aux personnes déplacées. Dans d'autres cas, des ONG (ou des ONG en collaboration avec les autorités locales) se sont chargées de la coordination en ligne et de l'association des offres. Une bonne pratique consiste à tenir compte des préférences individuelles et de facteurs territoriaux importants tels que les liaisons de transport, l'accès aux soins de santé et les possibilités d'emploi dans le placement et l'association des réfugiés et des personnes déplacées. En outre, le processus d'association doit prendre en compte les possibilités de scolarisation pour les enfants ainsi que les besoins spécifiques des personnes vulnérables.

Recommandations

- **Affiner les critères d'association:** optimiser le processus d'association en l'alignant étroitement sur les besoins spécifiques des réfugiés, les ressources et les moyens du groupe de parrains et le contexte de la communauté d'accueil afin de garantir les meilleurs résultats en matière d'intégration.
- **Établir des associations avec des logements appropriés:** privilégier l'association des familles de réfugiés avec des logements qui favorisent leur intégration et permettent aux parrains de proposer une assistance efficace, en tenant compte de facteurs tels que la taille, l'emplacement et l'accessibilité. Par exemple, lors de l'association de réfugiés présentant des besoins d'ordre médical ou d'autres besoins particuliers, les organismes de coordination doivent veiller à la disponibilité d'un logement adapté et à ce que les services adéquats soient facilement accessibles, en particulier dans les milieux ruraux.



- **Expliquer la logique qui sous-tend le processus d'association:** les critères d'association peuvent être source de malentendus pour les parrains, car des concepts tels que la vulnérabilité peuvent être mal interprétés. La communication sur ces aspects est susceptible de favoriser une meilleure appréciation et une meilleure compréhension des raisons qui sous-tendent une association spécifique entre des réfugiés et des parrains.
- **Privilégier un engagement précoce:** mettre en œuvre une association précoce et favoriser une communication ouverte avec les parrains afin de faciliter la transition des réfugiés dans le pays d'accueil et de renforcer ainsi le soutien qu'ils reçoivent à leur arrivée.
- **Renforcer la coopération et la communication:** accroître la coopération et le dialogue entre les autorités publiques et les organisations intermédiaires afin d'améliorer l'efficacité du processus d'association.
- **S'ouvrir aux approches et technologies fondées sur les données:** si elles sont utilisées efficacement, elles peuvent permettre d'élargir les processus d'association tout en garantissant l'adéquation des associations aux besoins et aux capacités des réfugiés comme des communautés d'accueil. Ces approches nécessitent une association transparente et fondée sur des données, ainsi qu'une supervision par du personnel spécialisé afin de veiller à l'adéquation des associations.
- **Prévoir des mesures de sauvegarde et de protection des données:** assurer l'intégration de mesures globales de protection des données, de mécanismes de sauvegarde et d'approches de communication transparentes dans le processus d'association, afin de préserver la confidentialité, la sécurité et la transparence pour tous les participants concernés.

Exemples de bonnes pratiques et ressources

Pour obtenir des exemples de bonnes pratiques en matière d'association, voir la publication du MPI intitulée [Why Matching Matters: Improving Outcomes in Refugee Sponsorship and Complementary Pathways](#) (L'importance de l'association: améliorer les résultats en matière de parrainage de réfugiés et de voies complémentaires). Cette publication contient en annexe un aperçu des procédures d'association dans certains programmes, notamment en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande et en Italie.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Processus d'association dans le programme de Couloirs humanitaires de la FEP: lors des entretiens d'identification et préalables au départ, l'équipe de la FEP au Liban recueille des données sur la composition familiale, les besoins médicaux, l'identité de genre et l'orientation sexuelle des bénéficiaires aux fins de l'association. La FEP travaille en étroite collaboration avec son équipe établie en France, qui recrute, forme et coordonne des groupes de parrains dans différentes régions françaises. Des réunions mensuelles entre la FEP au Liban et l'équipe d'accueil française garantissent des correspondances appropriées pour les bénéficiaires en fonction des besoins des bénéficiaires et des ressources et capacités disponibles de la communauté d'accueil. Les médiateurs culturels de la FEP au Liban établissent des rapports détaillés sur la situation des bénéficiaires, transmis à la fois aux bénéficiaires et à l'équipe française dans un souci de transparence. Les bénéficiaires affectés à des zones rurales se voient informer de leur liberté de déménager après une certaine période, avec une gestion claire des attentes concernant la vie en milieu rural. Pour en savoir plus sur le processus d'association, voir le [rapport de Share QSN sur l'identification, la recommandation, l'association et la préparation préalable au départ, dans le cadre de la réinstallation, des voies complémentaires et du parrainage communautaire](#).

Exemple international: le programme [Welcome Corps](#) récemment lancé aux États-Unis est un programme de parrainage qui permet aux citoyens américains ou aux résidents permanents de jouer un rôle de premier plan dans l'accueil des réfugiés arrivant dans le cadre du United States Refugee Admissions Program (USRAP). Les candidats peuvent demander à être jumelés avec un réfugié ou une famille de réfugiés (qu'ils ne connaissent pas) dont la demande de réinstallation a déjà été approuvée, ou peuvent effectuer une demande au nom d'une personne qu'ils connaissent et la recommander pour que son dossier soit étudié dans le cadre de l'USRAP. Ce programme a intégré des plateformes d'enregistrement en ligne dans le cadre de son processus d'association, en recueillant des informations sur la capacité des parrains à aider les réfugiés présentant des vulnérabilités particulières et sur leurs préférences en ce qui concerne la composition des familles de réfugiés.

3.6. Préparation au départ et gestion des attentes des bénéficiaires

L'intégration effective dépend d'une préparation minutieuse et de l'orientation préalable à l'arrivée pour les réfugiés comme les communautés d'accueil, ce qui souligne l'importance de gérer les attentes des réfugiés et de fournir des informations détaillées sur leur origine, leur composition familiale et leurs besoins spécifiques. Cette préparation est cruciale pour faciliter la transition et garantir une bonne adéquation entre les réfugiés, les groupes de parrains bénévoles et les communautés locales.

Il est également essentiel d'améliorer l'orientation et la fourniture d'informations aux réfugiés avant le départ afin de clarifier les différences entre les programmes de réinstallation menés par les États et les programmes de parrainage communautaire, ainsi que leurs conséquences



en matière d'intégration, de logement, d'autonomie et de prestations sociales, ce qui permet d'éviter les malentendus et de fixer des attentes现实的.

Faciliter une communication précoce, notamment les échanges en ligne avant le départ entre les réfugiés et les groupes de parrains, comme le démontrent des programmes tels que les Couloirs humanitaires en France et le programme NesT en Allemagne, contribue de manière significative à une meilleure préparation, à une attitude proactive après l'arrivée et à un accueil et une aide plus personnalisés pour les réfugiés.

Recommandations:

- **Améliorer l'orientation avant le départ:** une orientation et une préparation efficaces avant le départ sont essentielles pour définir des attentes现实的 pour tous les participants. Les sessions doivent être conçues en tenant compte de la capacité des réfugiés à comprendre et à retenir les informations fournies, afin qu'ils soient pleinement préparés à l'expérience du parrainage. Faciliter la communication avec des réfugiés précédemment parrainés (qui connaissent les deux cultures) peut aider les bénéficiaires potentiels à se familiariser avec les normes sociales et culturelles de ce qui sera leur nouveau pays.
- **Proposer une vue d'ensemble du programme:** il est essentiel d'expliquer clairement aux réfugiés le fonctionnement du programme de parrainage communautaire, ses différences par rapport aux programmes de réinstallation classiques et les avantages uniques qu'il offre. Cette explication détaillée aide les participants à comprendre le cadre du programme et les attentes liées.
- **Diversifier le partage d'informations:** pour faciliter la compréhension, il convient de présenter les informations aux réfugiés sous différents formats (écrit, oral, vidéo) et dans leur langue maternelle. Cette approche multimodale garantit que tous les participants peuvent accéder aux informations et les comprendre, quel que soit le mode d'apprentissage qu'ils privilégient.
- **Favoriser un contact direct avec les parrains:** dans la mesure du possible, il convient de proposer aux réfugiés la possibilité de communiquer directement avec leurs groupes de parrains potentiels en visioconférence au cours de la phase préalable au départ. Cela permet un échange personnel d'informations sur la communauté locale et le secteur d'installation, ce qui favorise un sentiment de familiarité et l'établissement d'un lien avant l'arrivée.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Dans le cadre du programme de couloirs humanitaire italien, la Federazione delle chiese evangeliche in Italia (FCEI), avec le soutien du Metanoia Institute, une organisation caritative éducative établie au Royaume-Uni, propose une orientation culturelle avant le départ de trois jours qui revêt un caractère essentiel pour préparer les réfugiés à leur intégration dans la société italienne. Cette collaboration rassemble du personnel de la FCEI et des psychothérapeutes de Metanoia spécialisés dans le stress et les traumatismes, afin d'apporter un soutien complet. Leur expérience bilingue leur permet de combler efficacement les fossés culturels en guidant les réfugiés sur ce qui les attend en Italie, en ménageant leurs attentes et en les aidant à se fondre dans cette nouvelle culture tout en préservant la leur. Une initiative notable de la FCEI est la création d'une série de podcasts en arabe couvrant le programme de couloirs humanitaires, les difficultés potentielles et des conseils essentiels relatifs à la vie en Italie. Des entretiens individuels facultatifs avec des travailleurs sociaux sont également proposés pour des demandes de renseignements supplémentaires. Les travailleurs sociaux de la FCEI et de Metanoia Institute proposent également des sessions sur mesure pour les enfants, les jeunes et les femmes, afin de répondre à leurs besoins spécifiques et de les préparer à leur nouvel environnement.

Préparation préalable au départ dans le cadre du programme allemand de parrainage communautaire (NesT): l'OIM gère la préparation au départ, notamment la transmission d'informations et l'aide aux bénéficiaires de programmes de réinstallation, y compris dans le cadre du programme NesT. Cette aide couvre la prise en charge des bénéficiaires jusqu'au lieu des entretiens, la mise à disposition d'interprètes et le traitement des visas pour un voyage en toute sécurité vers l'Allemagne. Les réfugiés sélectionnés dans le cadre de NesT bénéficient d'une session supplémentaire préalable au départ et, si possible, d'une possibilité de rencontrer leurs futurs parrains en ligne avant d'arriver dans la communauté d'accueil. En outre, certains parrains écrivent une lettre de bienvenue aux réfugiés pour se présenter et leur expliquer à quoi ressemble la communauté dans laquelle ils seront réinstallés.

De la même manière, dans le cadre du programme de parrainage communautaire basque (**Auzolana II**), le gouvernement espagnol communique avec l'OIM au sujet des familles sélectionnées pour le parrainage communautaire, en veillant à ce qu'elles bénéficient d'une orientation spécialisée et d'une session d'information consacrée au programme. En outre, une réunion d'échange de 45 minutes est organisée dans le cadre de l'orientation avant le départ, à laquelle participent les bénéficiaires, les parrains, les organisations de soutien intermédiaires, le gouvernement régional, le HCR et, dans certains cas, des réfugiés ayant déjà bénéficié d'un programme de parrainage.

Pour en savoir plus sur la préparation préalable au départ dans les programmes de parrainage en Allemagne, en Espagne et en Italie, voir le [rapport de Share QSN sur l'identification, la recommandation, l'association et la préparation préalable au départ, dans le cadre de la réinstallation, des voies complémentaires et du parrainage communautaire](#).



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Pour obtenir des conseils pratiques sur les **méthodes pour aborder la conception de l'orientation avant le départ pour les parties prenantes engagées dans les programmes de parrainage communautaire** et gérer les attentes des bénéficiaires et des groupes de parrainage communautaire, voir le document [Community Sponsorship — Pre-Departure Orientation & Expectation Management Toolkit](#) (Parrainage communautaire — Boîte à outils pour l'orientation et la gestion des attentes avant le départ) élaboré dans le cadre du projet CAPS-EU. Cette ressource contient des listes de contrôle, des modèles et des fiches d'information qui peuvent être adaptés par les utilisateurs selon les contextes/programmes nationaux. Elle propose également de nombreuses références et des liens vers des ressources existantes.

L'EUAA fournit des [outils opérationnels de réinstallation](#) accessibles sur son site web public. Initialement élaborés dans le cadre du projet «Facilitating Resettlement and Refugee Admission through New Knowledge» (EU-FRANK) [Faciliter la réinstallation et l'admission de réfugiés grâce à l'acquisition de connaissances] (EU-FRANK), il s'agit de modèles et de guides pratiques couvrant de multiples aspects de la sélection et de la fourniture d'informations dans le cadre de la réinstallation, ainsi que des transferts. Certains de ces outils peuvent être utiles aux professionnels intervenant dans le parrainage communautaire; voir par exemple la [Note d'orientation sur les thèmes liés à l'orientation avant le départ](#) ou le [Modèle de fichier d'information sur les dossiers](#). Tous les outils sont disponibles en 14 langues différentes.

3.7. Logement

Comme le souligne le rapport sur la situation de l'asile 2022 de l'EUAA, un certain nombre de pays de l'UE+ ont déclaré avoir été confrontés à une sollicitation excessive des capacités d'accueil au cours des dernières années. L'hypothèse la plus répandue est qu'en transférant les responsabilités en matière de logement des agences des États membres vers des acteurs privés, les programmes de parrainage communautaire pourraient contribuer à alléger les pressions qui pèsent sur les systèmes d'accueil. S'il est vrai que le parrainage communautaire peut apporter aux États membres des lieux supplémentaires et une plus grande flexibilité dans la gestion de leur capacité d'accueil, les États membres doivent cependant tenir compte de certains éléments. Premièrement, l'étendue et la nature exacte des responsabilités déléguées aux parrains varient d'un pays de l'UE+ à l'autre. Si la plupart des programmes confient aux parrains la responsabilité de proposer des solutions de logement, le délai de mise à disposition des logements ne correspond pas toujours à l'arrivée des bénéficiaires. Dans les cas où la solution de logement n'est pas encore garantie ou lorsque l'association intervient après l'arrivée, les réfugiés peuvent être tenus de solliciter les structures d'accueil nationales avant de passer à un logement au sein de la communauté. Toutefois, le plus souvent, les parrains sont contraints de garder les logements vides en raison de retards importants dans le départ des réfugiés, ce qui entraîne un épuisement des fonds des parrains. En outre, l'incidence des parrainages communautaires à plus petite échelle est limitée en ce qui concerne la résolution des problèmes globaux en matière de capacité de logement; par ailleurs, le parrainage agit ici comme une aide



provisoire, étant donné que les familles devront trouver un logement approprié et abordable à plus long terme une fois la période d'accueil terminée.

L'un des principaux enseignements de l'initiative Safe Homes est que si les gouvernements peuvent promouvoir des systèmes d'hébergement privés, il convient d'accorder la même attention à la création de solutions de logement durables à long terme. Cela peut se traduire par des ajustements législatifs pour réduire la marchandisation du logement, la mise en œuvre de politiques de logement social, la mobilisation de logements et de terrains vacants, des mesures encourageant l'utilisation de propriétés locatives privées à des fins sociales, et l'utilisation de modèles juridiques et financiers innovants pour renforcer la capacité des ménages vulnérables à accéder à un logement locatif et à le conserver.

En 2022, le groupe de travail de l'EUAA sur le parrainage communautaire a mené une enquête sur les programmes de parrainage de l'Union afin de comprendre le cadre réglementaire et les pratiques entourant la fourniture de services d'hébergement par des parrains, y compris les garanties et les aspects liés au suivi. L'enquête visait à déterminer si la fourniture d'un logement par des parrains bénévoles est une condition préalable au parrainage, ainsi que l'étendue des responsabilités des parrains en matière de logement, les normes attendues liées au logement (telles que la taille, le nombre de pièces et l'ameublement essentiel), les méthodes employées pour vérifier que les dispositions relatives au logement sont appropriées, le délai dont disposent les parrains pour garantir un logement aux bénéficiaires et les plans d'urgence permettant aux autorités d'assumer la responsabilité du logement en cas d'interruption du parrainage.

L'enquête a mis en évidence plusieurs éléments clés à prendre en compte pour améliorer la fourniture de logements dans le cadre de programmes de parrainage communautaire.

Recommandations

- **Proposer aux parrains des informations précises en temps utile:** il est important de donner aux parrains des délais plus précis concernant l'arrivée des bénéficiaires, afin de faciliter les préparatifs en matière de logement et d'éviter les dépenses inutiles de loyer pendant que les parrains attendent l'arrivée des bénéficiaires. Cela concerne particulièrement les programmes de parrainage communautaire fondés sur la réinstallation, dans lesquels la réinstallation n'est pas un processus continu tout au long de l'année: la communication avec les parrains est essentielle pour éviter autant que possible le financement de logements vacants.
- **Planifier la transition vers l'autonomie:** dès le début du programme, une stratégie claire doit être mise en place pour assurer la transition des réfugiés d'un logement de parrainage à une vie autonome, afin de garantir un processus d'adaptation fluide pour toutes les parties concernées.
- **Garantir la sécurité et le respect des normes en matière de logement:** le programme doit inclure des méthodes solides d'habilitation des hôtes et d'inspection des logements, dans le respect de normes exhaustives (par exemple, les critères de référence en matière de logement de l'EUAA) qui garantissent la sécurité, la santé et le bien-être des réfugiés grâce à des conditions de vie adéquates.



- **Établir des associations sur mesure en matière de logement qui répondent aux différents besoins des bénéficiaires:** il convient de déployer des efforts coordonnés pour veiller à ce que les associations en matière de logement tiennent compte des besoins spécifiques des bénéficiaires, tels que la dimension de la famille, l'accessibilité pour les personnes âgées ou handicapées et la proximité avec des établissements d'enseignement pour les enfants. Il est essentiel de veiller à ce que les services de logement répondent à ces exigences pour assurer la réussite de l'installation et de l'intégration.
- **Attribuer les logements de manière stratégique et favoriser l'inclusion:** il convient d'attribuer les logements dans une optique d'accessibilité financière à long terme, en tenant compte également des communautés de petite taille et rurales. Proposer des possibilités de logement abordable dans la région peut permettre aux familles de rester plus facilement dans le même quartier après le parrainage. Cette approche vise à favoriser l'intégration durable et l'autonomie des réfugiés dans leur nouvelle communauté, en mettant en place des mécanismes destinés à prévenir les déplacements à l'issue de la période de parrainage.
- **Améliorer l'accès au logement grâce à la collaboration et à l'innovation:** s'attaquer au problème persistant de la garantie et du financement du logement dans les programmes de parrainage nécessite d'explorer de nouveaux partenariats et de nouvelles approches financières. Pour simplifier le processus d'obtention d'un logement pour les groupes de parrains bénévoles, il est essentiel d'établir des collaborations avec un ensemble diversifié de parties prenantes, notamment les autorités locales, le secteur privé, les associations de propriétaires, les entités philanthropiques et les organisations confessionnelles. En outre, des programmes de parrainage assortis de normes très strictes en matière de logement pourraient permettre d'assouplir les exigences afin de faciliter la recherche d'un logement pour les groupes de parrains.

Exemples de bonnes pratiques et ressources

En Irlande, l'une des principales difficultés que rencontrent les groupes de parrainage communautaire concerne la recherche d'un hébergement approprié pour la famille de réfugiés pendant la durée de la période de parrainage. Les parrains sont tenus de payer la caution pour les logements locatifs privés et d'avancer les premiers mois de loyer en attendant l'approbation délivrée par le programme Housing Assistance Payments. The Open Community, l'organisation nationale de soutien au programme irlandais de parrainage communautaire pour les réfugiés, a élaboré un [guide d'hébergement pour les groupes de parrainage communautaire](#) qui propose des conseils étape par étape aux groupes à chaque stade du parcours d'hébergement et indique comment accéder à des conseils d'experts et à des services clés.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Le [Guide de l'EASO sur les conditions d'accueil: normes opérationnelles et indicateurs](#) propose un ensemble d'orientations et de bonnes pratiques sur les conditions d'accueil pour tous les demandeurs de protection internationale, y compris une section consacrée aux normes et indicateurs adéquats en matière de logement. Ces orientations soulignent l'importance de garantir un accès géographique effectif à des services essentiels tels que les services publics, les écoles, les soins de santé et les activités de loisirs. Elles insistent sur l'importance de respecter l'unité familiale, de répondre aux besoins particuliers, de tenir compte des circonstances individuelles dans l'attribution des logements et de fournir suffisamment d'espace et d'ameublement. En outre, elles exigent des infrastructures sanitaires adéquates et fonctionnelles, ainsi que l'adaptation des infrastructures de logement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

3.8. Enseignements tirés des initiatives d'hébergement privé et du programme Safe Homes

Dans la foulée du conflit en Ukraine, un extraordinaire élan de solidarité s'est manifesté dans toute l'Europe: de nombreuses personnes et familles ont ouvert leurs portes et proposé des logements vacants pour venir en aide aux personnes déplacées. Cette manifestation remarquable de solidarité, particulièrement évidente dans les premières phases du conflit, a entraîné l'émergence de diverses initiatives privées et communautaires visant à fournir un abri aux personnes déplacées par le conflit.

La présente section se penche sur les enseignements tirés de ces initiatives d'hébergement privé, en particulier dans la mesure où elles se rapportent à des programmes de parrainage communautaire dans le contexte du programme Safe Homes financé par le FAMI. Comme le souligne le [guide Safe Homes](#) de la Commission européenne, des parallèles et des synergies clés peuvent être établis entre les programmes d'hébergement privé et les programmes de parrainage communautaire. Tous se caractérisent par leur nature collaborative et leur dépendance aussi bien à l'égard des particuliers que de la société civile pour contribuer activement à faciliter l'intégration des réfugiés et la fourniture de logements. Ils soulignent également le pouvoir de l'engagement au niveau local pour favoriser la cohésion sociale, modifier les perceptions du public et favoriser des environnements plus inclusifs.

Dans la plupart des cas, l'élaboration et la mise en œuvre des modalités d'accueil ont évolué de manière naturelle en s'adaptant aux moyens et aux préférences des organisations et des personnes au niveau local. La mise en place rapide de ces initiatives a été primordiale pour répondre aux besoins urgents en matière d'hébergement des personnes fuyant le conflit en Ukraine, permettre aux réfugiés de trouver rapidement des logements et attirer un large éventail de nouveaux hôtes⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁸⁾ Voir MPI, [From Safe Homes To Sponsors – Lessons from the Ukraine Hosting Response for Refugee Sponsorship Programme](#) (De Safe Homes aux parrains — Les enseignements tirés de l'hébergement d'urgence d'Ukrainiens pour les programmes de parrainage de réfugiés), 2023.



La croissance et la portée remarquables de ces initiatives d'accueil sont notamment dues à la souplesse de leurs exigences, à la rapidité de leurs processus, aux exigences minimales des hôtes, à l'accent mis sur l'efficacité de l'association, à l'engagement de nouveaux acteurs et hôtes, ainsi qu'au recours à des outils numériques pour les processus de jumelage. Toutefois, la flexibilité et le contrôle limité de ces programmes ont également entraîné des problèmes tels que des préoccupations en matière de protection, la lassitude des hôtes et des difficultés quant à la transition des réfugiés vers des solutions de logement à long terme (¹⁹).

À mesure que les initiatives d'hébergement privé évoluent et se transforment en des programmes plus systématiques et structurés, il est possible de réfléchir aux précieux enseignements tirés de ces dernières. Comme indiqué dans le rapport du bureau de la Croix-Rouge de l'UE et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) intitulé [Safe Homes – Key Lessons from Hosting People Displaced from Ukraine in Private Homes](#) (Safe Homes – Principaux enseignements tirés de l'accueil de personnes déplacées d'Ukraine dans des logements privés), quelques enseignements issus du programme qui sont également pertinents pour l'accueil et l'hébergement de réfugiés par l'intermédiaire de programmes de parrainage communautaire sont indiqués ci-après.

Recommandations

- **Élaborer des stratégies de sortie durables:** les enseignements tirés du programme Safe Homes montrent que des stratégies de sortie doivent être élaborées dès le début de toute initiative d'hébergement privé. Il s'agit notamment de concevoir des solutions de logement dignes, durables et à long terme et de soutenir la transition des bénéficiaires vers l'indépendance économique, par exemple en facilitant l'accès à l'emploi. Cette approche fluidifie le passage des dispositifs d'hébergement à l'autosuffisance, évitant ainsi des durées d'hébergement prolongées et réduisant la pression sur les hôtes et les bénéficiaires.
- **Investir dans des solutions de logement à long terme:** il convient de considérer l'hébergement privé, au même titre que le parrainage communautaire, comme une mesure à court ou moyen terme, tout en privilégiant les investissements dans des stratégies de logement à long terme. Les autorités doivent de toute urgence accorder la priorité aux investissements dans des politiques et des solutions innovantes et durables en matière de logement afin de remédier efficacement à la crise du marché du logement. Ces investissements sont essentiels pour garantir une stratégie viable à long terme de sortie de l'hébergement d'urgence et prévenir l'exclusion liée au logement.
- **Garantir une aide et des ressources adéquates:** la réussite de l'accueil nécessite un climat de confiance, un accompagnement social et une supervision adéquate, soutenus par des fonds publics et un soutien professionnel suffisants. À l'instar du parrainage communautaire, pour garantir l'efficacité des programmes d'accueil, il est nécessaire de diversifier l'aide au-delà des hôtes privés et des bénévoles. Des fonds publics adéquats sont essentiels pour garantir l'accompagnement social nécessaire, prévenir les situations d'exploitation et atténuer les risques en matière de protection. Il est important de proposer un soutien global qui mène les personnes hébergées vers l'autonomie.

(¹⁹) Voir note de bas de page 18.



- **Optimiser les procédures de placement et d'association:** mettre en œuvre une stratégie de coordination complète et efficace pour le placement et l'association des hôtes et des bénéficiaires, en tenant compte des préférences personnelles et de variables territoriales essentielles telles que l'accès aux transports, aux soins de santé, aux possibilités d'emploi et aux équipements scolaires pour les familles avec enfants. Veiller à ce que les besoins spécifiques des groupes vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les personnes handicapées, soient pris en considération au cours du processus d'association afin de garantir l'accessibilité du logement et la disponibilité des équipements nécessaires. Une gestion robuste de l'infrastructure des technologies de l'information est essentielle pour gérer les grandes quantités de données nécessaires à l'association, en trouvant un équilibre entre processus automatisés et contributions humaines.
- **Viser un engagement éclairé et volontaire des hôtes:** veiller à la sélection d'hôtes appropriés en fournissant des informations complètes sur les difficultés éventuelles liées à l'accueil. Au-delà du filtrage réglementaire des lieux de résidence et de l'habilitation des hôtes, il est essentiel de s'assurer que les hôtes sont prêts mentalement à assumer leurs responsabilités dans le cadre d'un hébergement. Cela implique de connaître leurs réseaux de soutien, leur résilience personnelle et leurs capacités financières. Outre des ressources écrites telles que des guides et des foires aux questions pour les hôtes et les bénéficiaires, il est primordial de proposer un service de conseil direct et une aide entre pairs afin de garantir que les deux parties assimilent pleinement leur rôle et leurs responsabilités.
- **Tirer parti de l'expérience des pairs pour préparer les nouveaux hôtes:** l'accent mis sur la préparation et la gestion des attentes rejoint les efforts similaires déployés dans le cadre d'initiatives de parrainage communautaire, ce qui souligne l'importance de faire appel à des hôtes expérimentés pour maîtriser les attentes de nouveaux hôtes. Faire intervenir des hôtes expérimentés pour encadrer les nouveaux hôtes, les guider et mettre en place des réseaux de soutien s'avère très efficace. Outre la fourniture de supports écrits, le fait de permettre aux nouveaux hôtes d'échanger avec des pairs représente une occasion pour eux de poser des questions et d'obtenir des informations de la part d'hôtes expérimentés, ce qui renforce leur confiance et leur préparation aux tâches qui les attendent. Cette stratégie consolide également les relations entre hôtes et bénéficiaires en fixant des attentes现实的 dès le départ.
- **Faciliter l'accès aux droits et aux services:** lors de l'attribution d'un logement, veiller à ce que les primo-arrivants aient accès aux droits et services essentiels, y compris les soins de santé, l'enseignement, l'emploi et les services sociaux, afin de garantir l'intégration et l'inclusion sociale, tout en investissant dans le bien-être social afin de lutter contre les sentiments d'hostilité à l'égard de la migration et la perception d'une concurrence au niveau des ressources.
- **Investir dans l'expertise locale et solliciter la contribution d'une telle expertise:** fournir aux autorités locales un financement et des ressources supplémentaires proportionnels aux demandes d'accueil de nouvelles personnes dans la communauté locale. La réponse fragmentée aux déplacements de population en provenance d'Ukraine a mis en évidence des exemples de leadership courageux et innovant au niveau local, fondé sur une collaboration avec les acteurs locaux de la société civile et les communautés issues de diasporas.



Le développement rapide d'initiatives d'hébergement privé en réponse au déplacement massif d'Ukrainiens a montré les avantages que présentent la réduction des barrières à l'entrée pour les hôtes privés et la simplification des procédures pour stimuler l'engagement des bénévoles. Comme indiqué dans la publication du MPI (2023) intitulée *From Safe Homes to sponsors: Lessons from the Ukraine hosting response for refugee sponsorship programmes* (De Safe Homes aux parrains — Les enseignements tirés de l'hébergement d'urgence d'Ukrainiens pour les programmes de parrainage de réfugiés), les programmes de parrainage pourraient s'en inspirer en simplifiant les procédures et exigences pour les parrains sans pour autant compromettre les mesures de sécurité. L'intégration de techniques avancées d'association, comme celles utilisées dans l'hébergement privé, notamment les algorithmes et les plateformes en ligne, pourrait contribuer à enrichir les programmes de parrainage. En outre, le recours aux avancées technologiques dans les initiatives d'accueil pourrait améliorer les procédures de candidature, d'habilitation et d'association dans le cadre des programmes de parrainage. Pour en savoir plus, voir [From Safe Homes to Sponsors: Lessons from the Ukraine Hosting Response for Refugee Sponsorship Programmes](#) (De Safe Homes aux parrains — Les enseignements tirés de l'hébergement d'urgence d'Ukrainiens pour les programmes de parrainage de réfugiés), publié dans le cadre du projet CAPS-EU financé par le FAMI.

3.9. Accès aux services et aide à l'intégration

L'accueil des réfugiés parrainés marque une nouvelle étape dans le parcours de parrainage, qui englobe à la fois leur accueil initial et leur installation. Cette période représente une transition importante pour les réfugiés eux-mêmes, qui doivent s'adapter à leur nouvelle communauté.

Peu après leur arrivée, les primo-arrivants consacrent souvent beaucoup de temps à s'acquitter des tâches administratives et à se procurer un accès aux services essentiels. Au fil du temps, la priorité passe à la promotion de l'intégration sociale et économique, avec des organisations de parrainage et des groupes de bénévoles qui les accompagnent dans l'acquisition de la langue, la recherche d'un emploi et l'établissement de liens sociaux. La mise en œuvre d'un plan d'installation bien organisé et d'un cadre de suivi est essentielle pour assurer une transition fluide au cours de cette phase.

Les recommandations suivantes visent à améliorer les structures de soutien entourant les programmes de parrainage communautaire, en veillant à ce que les réfugiés puissent s'intégrer plus efficacement dans leur nouvelle communauté grâce à un meilleur accès aux services, à une assistance linguistique, au logement, à l'enseignement, aux possibilités d'emploi et aux soins de santé.

Recommandations

- Statut juridique et accès aux services:** la reconnaissance rapide du statut de réfugié/ du statut conféré par la protection subsidiaire à l'arrivée est essentielle pour entamer le processus d'intégration, permettre l'accès à un plus large éventail de services et assurer la stabilité et la sécurité. Toutefois, compte tenu de la complexité et de la durée du processus de reconnaissance du statut, les bénéficiaires parrainés dépendent souvent de leurs parrains, même après avoir acquis leur statut.



- **Surmonter les barrières linguistiques:** répondre aux difficultés d'ordre linguistique auxquels sont confrontés les réfugiés parrainés en facilitant l'accès à des interprètes, en élargissant les possibilités d'apprentissage de la langue et en introduisant d'autres méthodes d'acquisition de la langue, en particulier dans les zones rurales. Exploiter également les compétences des médiateurs interculturels et des personnes ayant un passé de réfugié ou de migrant afin d'accroître l'efficacité des programmes de parrainage communautaire et de soutenir la communication et la compréhension interculturelle.
- **Enseignement et formation:** l'inscription des enfants dans des écoles en pleine année scolaire peut poser des difficultés aux bénéficiaires. Pour y remédier, une coordination précoce avec les écoles locales est essentielle, notamment pour organiser la participation des enfants à des groupes de soutien spécialisés, le cas échéant. En outre, les réfugiés, jeunes comme adultes, ont besoin d'un accès à une formation professionnelle pour développer leurs perspectives d'emploi. Il est particulièrement important de veiller à l'égalité des chances pour les filles et les femmes en matière de développement professionnel. Les centres de formation continue et les services publics de l'emploi peuvent contribuer de manière significative à faciliter cet accès.
- **Emploi et soutien économique:** les obstacles à l'emploi dus à la langue, à la reconnaissance des qualifications et à la disponibilité des emplois, en particulier dans les zones rurales, peuvent entraver l'indépendance économique des réfugiés. L'intégration professionnelle est primordiale pour permettre aux réfugiés de devenir autonomes. Étant donné que chaque État membre applique des règles différentes en matière d'accès à l'emploi pour les réfugiés, ces variations doivent éclairer les stratégies d'aide à l'intégration. Pour aider les réfugiés à entrer plus facilement sur le marché du travail, les groupes de parrains doivent collaborer étroitement avec les administrations publiques et les partenaires sociaux, ainsi qu'avec le secteur privé, et veiller à ce qu'ils aient accès à une aide financière au logement et à des prestations le cas échéant.
- **Accès aux soins de santé:** l'accès aux services de santé est essentiel pour les réfugiés parrainés. Parmi les recommandations figurent l'élaboration de stratégies visant à surmonter les barrières linguistiques, la garantie d'une couverture en soins de santé abordable se poursuivant au-delà des accords de parrainage et la fourniture d'informations sur le système de santé dans la langue des réfugiés.
- **Insertion sociale:** il est primordial, pour l'intégration des familles de réfugiés, de veiller à ce que les adultes et les enfants reçoivent le soutien nécessaire, en particulier en ce qui concerne les traumatismes et les problèmes de santé mentale. L'établissement de relations de confiance entre les réfugiés et les parrains, facilité par des réunions en ligne avant l'arrivée, favorise l'insertion sociale et la création de réseaux.
- **Orientation civique et culturelle:** les groupes de parrains fournissent une orientation civique et culturelle essentielle en couvrant les aspects du quotidien tels que les transports, les services bancaires, les achats et les activités de loisirs, ainsi qu'en aidant les bénéficiaires à se familiariser avec la vie quotidienne dans leur nouvelle communauté. Cette approche permet aux bénéficiaires de mieux comprendre leur nouvelle communauté et fluidifie le processus d'intégration en surmontant les difficultés pratiques et les obstacles bureaucratiques. Encourager les interactions et les expériences d'apprentissage partagées entre parrains et bénéficiaires peut favoriser le développement et la cohésion de la communauté.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Dans le cadre du **programme belge de parrainage communautaire**, le rôle des médiateurs interculturels s'avère déterminant non seulement au niveau de l'interprétation linguistique, mais aussi pour créer des échanges constructifs et contribuer à instaurer un climat de confiance auprès des réfugiés nouvellement arrivés. Grâce à des initiatives telles que le projet «peer2peer» administré par Caritas International, les réfugiés reçoivent des informations fiables sur des questions sensibles d'un point de vue culturel de la part de pairs ayant vécu des expériences similaires ou différentes, tout en ayant la possibilité de rencontrer d'autres familles de réfugiés. Pour en savoir plus sur le rôle des médiateurs interculturels, voir *Evaluation of Community Sponsorship Programme in Belgium* (Évaluation du programme de parrainage communautaire en Belgique).

Dans le cadre du **programme de parrainage communautaire Auzolana II au Pays basque, des organisations de soutien intermédiaires telles que la Fundación Social Ignacio Ellacuría**, qui fait partie du réseau Servicio Jesuita a Migrantes (SJM), jouent un rôle clé en soutenant les familles de réfugiés dans leur parcours d'installation et d'intégration. En collaboration avec les familles et les groupes de parrains, un «plan d'installation» définissant des objectifs à moyen et long terme est élaboré. Ce plan sert de feuille de route pour le processus d'intégration de la famille, au cours duquel des travailleurs sociaux procèdent à des examens réguliers afin de suivre les progrès accomplis et de fixer de nouveaux objectifs avec la famille. Ce plan aide également à orienter les groupes de parrains quant aux délais et aux domaines de soutien prioritaires. Pour en savoir plus sur le modèle d'accueil communautaire de SJM, voir la page 26 du document *Lives supporting lives: SJM Community Welcome Model* (Des vies au service des vies: le modèle d'accueil communautaire de SJM) ainsi que la section consacrée au programme de parrainage communautaire du gouvernement basque (page 19) du document *Resettlement and Community Sponsorship across Europe* (La réinstallation et le parrainage communautaire en Europe).

The Open Community, l'organisation nationale de soutien au parrainage communautaire en Irlande, a développé [SWIFT Integration](#), une application mobile multilingue qui fournit des informations et des aides claires et concises visant à améliorer les résultats en matière d'intégration des ressortissants de pays tiers qui s'installent en Irlande. L'application (accessible depuis la [page de The Open Community consacrée à SWIFT Integration](#)) fournit des informations dans toute une série de domaines tels que les aides sociales, les soins de santé, l'enseignement, l'emploi et le logement, entre autres. Elle est disponible en arabe, en anglais, en pachto, en dari et en ukrainien.



3.10. Engagement des autorités locales, sortie progressive et transition vers l'autonomie

Le succès de l'intégration des réfugiés dépend dans une large mesure de la capacité des autorités locales à fournir des services essentiels tels que le logement, l'enseignement et les soins de santé. Des études⁽²⁰⁾ soulignent la nécessité d'une collaboration précoce avec les autorités locales afin d'améliorer l'accès des réfugiés à ces services dans le cadre de programmes de parrainage. Les expériences en Belgique et en Espagne montrent que la participation précoce des collectivités locales renforce non seulement l'efficacité des programmes de parrainage communautaire, mais peut également aboutir à des solutions de logement et à l'accès aux services publics sur le long terme pour les réfugiés, ce qui favorise une sortie et une transition vers l'autonomie plus fluides.

Lorsque la période de parrainage arrive à son terme, les réfugiés sont souvent confrontés à de nombreuses difficultés susceptibles d'entraver leur parcours vers une vie autonome, le logement constituant une préoccupation majeure. L'incertitude et les restrictions qui entourent le logement, en particulier dans les régions où les possibilités de logement public sont limitées, obligent les groupes de parrains à contribuer activement à l'obtention d'un logement adéquat. Les initiatives des autorités et organisations locales se révèlent essentielles pour surmonter ces obstacles, ce qui démontre l'efficacité des efforts de collaboration visant à soutenir la transition des réfugiés vers l'autonomie.

Les enseignements tirés du programme Safe Homes montrent également que dans le cadre de l'hébergement privé, les autorités doivent connaître dès le départ les options disponibles en vue d'une transition vers un hébergement de longue durée et mettre en place les politiques, les investissements et les services nécessaires pour faciliter cette transition. La stratégie de sortie doit réunir la dimension du logement et celle de l'intégration et de l'inclusion, en envisageant des solutions de logement dignes, durables et à long terme, ainsi qu'un soutien à l'indépendance économique des bénéficiaires afin que ces derniers soient en mesure de sortir des dispositifs d'hébergement.

Recommandations:

- **Accompagner la transition et planifier une stratégie de sortie:** la conclusion d'un accord de parrainage marque une période critique d'adaptation à l'autonomie pour les réfugiés, nécessitant un accompagnement prolongé de la part des groupes de parrains ou d'autres sources de soutien dans certains cas. Il est primordial de planifier au plus tôt et de manière exhaustive la transition avec les familles afin de faciliter leur passage en douceur à l'autosuffisance.
- **S'engager en amont auprès des autorités locales:** un engagement précoce et actif auprès des autorités locales doit être une des pierres angulaires de tout programme de parrainage communautaire, ceci afin de garantir l'accès des réfugiés aux services essentiels et de les accompagner sur la voie de l'autonomie.

⁽²⁰⁾ Voir Share QSN, «[Policy Recommendations for Enhancing Community Sponsorship Programmes in Europe: Key lessons from Share's Quality Sponsorship Network's cross-country evaluations](#)» (Recommandations stratégiques pour renforcer les programmes de parrainage communautaire en Europe: principaux enseignements tirés des évaluations transnationales).



- **Encourager les mesures d'incitation gouvernementales:** des mesures d'incitation peuvent encourager les autorités locales à participer à ces programmes et renforcer ainsi leur engagement et leur adhésion.
- **Encourager les partenariats multipartites:** cultiver des partenariats et un dialogue ouvert entre les parrains, les ONG, les OSC et les autorités locales afin de répondre efficacement aux besoins des réfugiés, notamment en matière de logement, d'enseignement et de soins de santé.
- **Surmonter les difficultés en matière de logement:** envisager l'élaboration de stratégies visant à accroître la disponibilité de logements abordables et mettre en relation les groupes de parrains avec des opérateurs de logement afin de s'assurer que les réfugiés puissent accéder à des habitations convenables.
- **Favoriser les liens sociaux avec la communauté au sens large:** promouvoir l'insertion sociale en encourageant les activités qui favorisent les liens entre les réfugiés, les parrains et la communauté dans son ensemble, de manière à consolider des liens sociaux et des réseaux de soutien essentiels à la réussite de l'intégration et de l'autonomie à long terme.

Exemples de bonnes pratiques et ressources

L'évaluation du programme de parrainage communautaire en Belgique a révélé que des autorités locales familiarisées avec les objectifs du programme, ainsi qu'avec le rôle des parrains bénévoles et des médiateurs interculturels, étaient plus efficaces pour fournir des services aux réfugiés parrainés plus rapidement et de manière accessible. Caritas International, l'organisation intermédiaire de soutien, a mis l'accent sur le renforcement des partenariats avec les autorités locales afin de faciliter la fourniture rapide et sans discontinuité de services essentiels aux réfugiés parrainés.

En Irlande, The Open Community a élaboré un [modèle de stratégie de sortie](#) et un [protocole de planification de transitions efficaces](#) afin d'aider à gérer la transition pour les parrains et les bénéficiaires lorsque la période de parrainage arrive à son terme. La stratégie de sortie contribue à planifier la réduction progressive de la dépendance de la famille ou de l'individu à l'égard des parrains.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

Engagement des autorités locales dans le développement du parrainage communautaire dans les pays nordiques: dans les pays nordiques, en particulier en Suède et en Finlande, les autorités locales ont joué un rôle crucial dans l'élaboration et l'adaptation de programmes de parrainage communautaire pour les réfugiés, contribuant ainsi à un «modèle nordique» unique. Ces programmes, soutenus par le HCR, se caractérisent par l'intégration des bénéficiaires dans les programmes nationaux de réinstallation sans qu'il soit nécessaire de prévoir une composante financière supplémentaire, grâce au soutien de l'État. Ils reposent essentiellement sur la collaboration entre les collectivités locales et régionales, la société civile et les autres acteurs participant à l'intégration, qui offrent un accompagnement social aux réfugiés par l'intermédiaire de groupes de bénévoles ou de mentors individuels. Cette approche permet non seulement de faciliter l'intégration des réfugiés dans de nouvelles communautés, mais aussi de promouvoir des sociétés plus accueillantes. Les variations du programme reflètent les contextes locaux: la Suède a étendu son initiative aux réfugiés arrivés spontanément, tandis que la Finlande a lancé un projet pilote coordonné par la Croix-Rouge. En Islande et en Norvège, on étudie actuellement la possibilité de mettre en œuvre des modèles similaires en vue d'alléger les pressions exercées sur les systèmes d'accueil existants et d'élargir la portée du parrainage communautaire. Ce modèle évolutif souligne l'importance des autorités locales dans l'adaptation du parrainage communautaire aux conditions et aux besoins locaux spécifiques, ce qui témoigne de l'engagement des pays nordiques à favoriser des environnements inclusifs et solidaires pour les réfugiés. Pour en savoir plus sur le modèle nordique, voir cette [page consacrée au parrainage communautaire dans les pays nordiques](#).

3.11. Participation significative des réfugiés

Les évaluations⁽²¹⁾ montrent que les programmes de parrainage communautaire échouent souvent à assurer une participation significative des réfugiés à leurs processus de gouvernance, de mise en œuvre et d'évaluation. On constate une demande claire de participation qui transcende la simple formalité, visant plutôt une véritable émancipation des réfugiés pour qu'ils aient leur mot à dire dans la conception et le fonctionnement des initiatives de parrainage communautaire. Les contraintes financières ont été identifiées comme un obstacle majeur à la participation des réfugiés en tant que parrains, mais aussi à la capacité des organisations intermédiaires à fournir une formation complète qui permettrait aux réfugiés d'assumer des rôles de leadership au sein des programmes.

En outre, les organisations dirigées par des réfugiés ont commencé à jouer un rôle central dans l'organisation et l'aide apportée aux groupes de bénévoles au sein des communautés. Dans de nombreux pays européens, ces organisations contribuent à créer un environnement favorable et accueillant pour les réfugiés, facilitant ainsi leur intégration dans la communauté locale. La pratique consistant à organiser des sessions entre pairs avec des réfugiés précédemment parrainés aide également de manière significative les nouveaux arrivants à s'acclimater à leur nouvel environnement et à accéder aux services locaux.

⁽²¹⁾ Voir [Monitoring and Evaluation of Community Sponsorship Programmes in Europe: First Lessons Learned](#) (Suivi et évaluation des programmes de parrainage communautaire en Europe: premières leçons).



Recommandations

- **Permettre aux réfugiés de participer à la prise de décision:** impliquer directement les réfugiés dans l'élaboration des programmes de parrainage communautaire afin de veiller à ce que leurs idées et leurs besoins soient pris en considération, notamment lors de la conception des programmes de suivi et d'évaluation.
- **Financer le développement du leadership des réfugiés:** attribuer des ressources à la formation et à l'émancipation des réfugiés pour leur permettre d'exercer un leadership dans le cadre des efforts de parrainage communautaire, de manière à renforcer leur capacité à apporter leur contribution.
- **Étendre le soutien interculturel et entre pairs:** reconnaître et soutenir le rôle primordial des médiateurs interculturels et des mécanismes de soutien entre pairs pour faciliter l'intégration, en favorisant ces pratiques dans les programmes de parrainage.
- **Accréditer les organisations dirigées par des réfugiés dans le cadre des programmes:** formaliser le rôle de ces dernières pour ce qui est de piloter et de renforcer les efforts de mobilisation de la communauté et de soutien aux bénévoles.
- **Diversifier les groupes de parrains:** encourager la formation de groupes de parrains qui incluent activement des réfugiés afin de garantir un large éventail de points de vue et d'expériences dans le programme.
- **Codévelopper des travaux de recherche et des évaluations avec les réfugiés:** solliciter les personnes ayant une expérience concrète dans le cadre des travaux de recherche et des évaluations afin de veiller à ce que les résultats soient pertinents, bénéfiques et éthiquement valables.

Exemples de bonnes pratiques et ressources

Le rapport de Share Network intitulé [Strengthening Refugee Participation in Community-led Initiatives and Advocacy](#) (Renforcer la participation des réfugiés aux initiatives et aux actions de plaidoyer menées par la communauté) fournit des recommandations et des bonnes pratiques pour renforcer et intégrer la participation des réfugiés au parrainage communautaire et s'appuie sur son propre [programme de conseillers pour les réfugiés dans le cadre du parrainage communautaire](#).

Dans le **modèle belge de parrainage**, les médiateurs interculturels jouent un rôle essentiel, non seulement pour la traduction, mais aussi pour favoriser un dialogue substantiel et instaurer un climat de confiance auprès des nouveaux réfugiés. Des programmes tels que le projet «[Peer2Peer](#)» de Caritas International illustrent la manière dont les réfugiés peuvent recevoir des informations primordiales et culturellement nuancées de la part de pairs expérimentés, ce qui améliore leur expérience d'intégration et leur permet de nouer plus facilement des liens avec d'autres familles de réfugiés.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

En France, l'engagement de l'organisation nationale de parrainage (la FEP) en faveur de la participation des réfugiés à son programme de parrainage communautaire a commencé par une évaluation en 2020, qui a mis au jour la possibilité d'y intégrer des approches plus participatives. La FEP a collaboré avec un expert externe pour concevoir conjointement une stratégie de participation, définir les priorités et renforcer les rôles décisionnels des réfugiés et des parrains bénévoles. Cette démarche a abouti à la formation de deux groupes de participation: le premier pour les réfugiés admis via les couloirs humanitaires et le second pour les membres de collectifs de citoyens (parrains). Ces groupes ont élaboré des orientations visant à améliorer l'intégration des réfugiés admis dans le cadre de programmes de couloirs humanitaires et apportent un soutien consultatif à l'organisation nationale de parrainage.

Pour obtenir une analyse des différents modèles de participation et des facteurs qui conditionnent la capacité des réfugiés à influencer les politiques, voir Ramazani, U., [Building Meaningful Refugee Participation into Protection Policymaking](#) (Renforcer la participation significative des réfugiés à l'élaboration des politiques de protection), 2023.

3.12. Suivi et évaluation

Les programmes de parrainage communautaire ont mis au point des outils de suivi et d'évaluation (S&E) afin d'évaluer les performances du programme et d'identifier les points forts et les axes d'amélioration. L'inclusion de cadres de S&E robustes est cruciale pour la durabilité et la qualité de ces initiatives, en particulier pour améliorer l'inclusion des réfugiés et la cohésion sociale.

Ces instruments permettent de garantir que les programmes de parrainage communautaire répondent à leurs objectifs stratégiques et opérationnels tout en renforçant leur efficacité. Ils rendent compte de la conception et de la mise en œuvre du programme, ainsi que du rôle des parties prenantes. Les processus de S&E jouent un rôle essentiel dans l'identification de stratégies et de pratiques efficaces, en permettant les ajustements nécessaires pour améliorer les résultats du programme.

En outre, des outils de S&E efficaces permettent de mieux comprendre l'impact du parrainage communautaire sur les réfugiés réinstallés et les communautés d'accueil, ceci afin de favoriser leur bien-être et leur réussite. Ils renforcent également l'engagement politique et du public en faveur du parrainage communautaire. L'établissement d'un cadre de S&E robuste dès le départ est essentiel pour orienter l'évolution et le développement futurs des initiatives de parrainage communautaire.

Le suivi doit également inclure l'identification des cas potentiels de dysfonctionnement, par exemple lorsque des parrains se retirent ou que leur relation avec le réfugié semble devenir conflictuelle. Il s'agit donc non seulement d'un outil permettant de garantir que les programmes répondent à leurs objectifs stratégiques, mais aussi d'un outil de gestion pour identifier et tenter de résoudre les problèmes que les réfugiés rencontrent dans leur nouvelle communauté.



Recommandations

- **Consolider les programmes de parrainage grâce au suivi et à l'évaluation:** intégrer des cadres de S&E dès le début des programmes de parrainage afin de garantir leur qualité, leur durabilité ainsi que la sécurité et le bien-être des réfugiés. Il est essentiel de prévoir des mesures de sauvegarde et de responsabilisation pour répondre aux besoins de protection des réfugiés.
- **Intégration précoce du cadre de S&E:** mettre en œuvre un cadre de S&E dès le début du programme pour veiller à ce que l'initiative de parrainage reste sur la bonne voie et que sa mise en œuvre s'aligne sur les objectifs fixés, en particulier au cours des phases initiales du programme.
- **Suivi et assurance de la qualité:** des activités régulières de suivi et d'assurance de la qualité sont essentielles pendant toute la durée du parrainage pour répondre aux besoins des réfugiés en matière de finances, d'intégration, de sécurité et de bien-être.
- **Analyse comparative des initiatives de S&E:** examiner les initiatives de S&E d'un point de vue comparatif peut être utile pour assurer le transfert de connaissances et commencer à établir un ensemble commun d'indicateurs permettant d'identifier les éléments clés à prendre en considération dans différents contextes, en tenant compte du point de vue des réfugiés, des parrains et des communautés d'accueil.
- **Mettre l'accent sur les droits:** les outils de S&E doivent permettre d'évaluer l'accès aux droits des bénéficiaires de programmes de parrainage communautaire. L'identification et la prise en compte des inégalités ou des disparités peuvent améliorer les résultats de ces programmes.
- **Intégrer toutes les parties prenantes pertinentes dans le mécanisme de S&E:** le suivi doit englober les expériences et les résultats de toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires et les parrains.
- **Importance de la collecte de données:** pour garantir une approche basée sur des données, des évaluations efficaces nécessitent une collecte de données exhaustive. La ventilation des données (par exemple, par genre et par âge) permet d'identifier plus facilement les enjeux et les axes d'amélioration dans le cadre de programmes de parrainage communautaire.
- **Formation en matière de S&E:** proposer une formation sur les outils et activités de S&E peut contribuer à améliorer la compréhension des concepts, des avantages, des processus et des outils en lien avec l'évaluation. Cette formation doit viser à identifier les éléments essentiels d'un cadre de suivi et d'évaluation efficace.



Exemples de bonnes pratiques et ressources

L'**EUAA** a élaboré des orientations, intitulées ***Monitoring & Evaluation Guidelines for Resettlement and Humanitarian Admission Programmes*** (Orientations en matière de suivi et d'évaluation pour les programmes de réinstallation et d'admission humanitaire) (date de publication prévue: avril 2024). Conçues et développées en consultation avec un groupe de travail spécialisé, elles visent à doter les professionnels des connaissances et des outils essentiels pour établir les principes fondamentaux du suivi et de l'évaluation. Bien qu'elles ne soient pas spécifiquement axées sur le parrainage communautaire, elles prévoient en annexe un cadre de S&E et une liste complète d'indicateurs spécifiquement adaptés aux programmes de parrainage, élaborés par MPI Europe dans le cadre du projet CAPS-EU.

Le projet **Share QSN** a publié une note d'orientation sur [le suivi et l'évaluation des programmes de parrainage communautaire en Europe](#) et des [évaluations par pays des programmes de parrainage communautaire en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande et en Italie](#), ainsi qu'un document intitulé [Policy Recommendations for Enhancing Community Sponsorship Programmes In Europe: Key Lessons from Cross-Country Evaluations](#) (Recommandations stratégiques pour renforcer les programmes de parrainage communautaire en Europe: principaux enseignements tirés des évaluations transnationales).

L'**Office fédéral allemand pour les migrations et les réfugiés** a publié en 2023 une [évaluation formative complète du programme pilote NesT](#), proposant des recommandations et une analyse sur chaque aspect de ce programme de parrainage communautaire, depuis le recrutement de parrains jusqu'à l'intégration des réfugiés dans les communautés (une version anglaise est disponible).

L'**IMPR** a élaboré une [Boîte à outils pour le suivi et l'évaluation](#) destinée à guider les acteurs participant aux programmes de parrainage communautaire dans la planification et la mise en œuvre d'activités de suivi et d'évaluation.

Dans le cadre du programme de Couloirs humanitaires en France et comme le prévoient les protocoles de 2017 et 2021, le **ministère français de l'intérieur** mène des activités de suivi régulières et rencontre fréquemment la FEP et Sant'Egidio, une organisation confessionnelle également partie au protocole. Il intervient également pour résoudre des problèmes spécifiques liés à l'enregistrement des demandes d'asile auprès des autorités locales compétentes et assure un suivi auprès de l'autorité chargée de la détermination du statut de réfugié pour veiller à ce que les demandes soient traitées en priorité.



4. Conclusions: enseignements tirés et valeur ajoutée européenne

Les programmes de parrainage communautaire dans l'Union prennent des formes très diverses: cette richesse doit être considérée comme une valeur ajoutée de l'approche de l'Union en matière de parrainage communautaire. Ces initiatives sont une occasion de créer des partenariats solides entre les États membres, les organisations de la société civile, les parrains individuels et communautaires et les administrations publiques, y compris les régions et les municipalités. En outre, elles peuvent ouvrir des pistes de collaboration avec le secteur privé, les employeurs, les syndicats, les universités et la société civile pour développer des programmes innovants de mobilité de la main-d'œuvre et de l'enseignement, soutenus par des parrainages en faveur des personnes ayant besoin d'une protection.

L'approche de l'Union entend encourager l'adoption d'initiatives de parrainage communautaire en partageant des enseignements précieux et en mettant l'accent sur la valeur ajoutée européenne. Des recommandations opérationnelles et stratégiques spécifiques et ciblées visant à soutenir la conception et le développement de programmes de parrainage communautaire sont exposées dans les chapitres précédents des présentes orientations. L'approche de l'Union en matière de parrainage communautaire est flexible et intègre une variété de programmes qui s'inscrivent dans des contextes et une vision à l'échelle nationale/locale. Le parrainage communautaire peut aller d'un soutien émotionnel et pratique de la part de groupes de parrains sans engagement financier à un soutien complet assuré par les parrains, y compris un accompagnement financier d'une durée maximale de deux ans. Si certaines initiatives, telles que des couloirs humanitaires et des programmes de parrainage fondés sur la réinstallation, sont désormais établies, d'autres axées sur les parcours professionnels et les filières d'enseignement et soutenues par le parrainage se révèlent prometteuses.

Bien que les programmes de parrainage communautaire européens varient, ils doivent tous adhérer au cadre juridique de l'Union en matière d'asile et de migration, de manière à veiller à ce que toutes les personnes bénéficiant d'une protection internationale aient droit à l'éducation, à la reconnaissance des qualifications, au bien-être social, aux soins de santé, à l'hébergement et aux services d'intégration. Même si ces programmes font intervenir un large éventail de parties prenantes et attribuent des responsabilités variables, ils partagent le principe fondamental consistant à transférer certaines tâches liées à la sélection et à l'intégration des réfugiés de l'État membre à la société civile et aux membres de la communauté. L'objectif de la mise en place d'une approche à l'échelle de l'Union en matière de parrainage communautaire n'est pas de prescrire un modèle uniforme, mais d'identifier et d'appliquer les composantes fructueuses du parrainage dans tous les États membres, en tenant compte de chaque contexte national et local spécifique.

Les programmes de parrainage communautaire peuvent aider les États membres à accroître le nombre de lieux d'accueil en s'attaquant aux principaux obstacles susceptibles d'entraver l'expansion efficace des programmes existants, tels que les besoins en matière d'accueil. Outre le fait d'offrir une solution de réinstallation rentable, ces programmes ont également pour objectif d'améliorer les perspectives d'intégration des bénéficiaires et d'accroître le



soutien public envers les réfugiés. Ainsi, l’élargissement des programmes de parrainage communautaire dans l’Union constitue une opportunité mutuellement bénéfique pour les réfugiés et les États membres concernés.

Les présentes orientations recommandent que les programmes de parrainage communautaire européens intègrent les éléments suivants.

Voies sûres et légales d'accès à une protection: les programmes de parrainage communautaire au sein de l’Union sont des outils permettant de soutenir des voies sûres et légales d'accès à une protection. L’expérience acquise dans le cadre des programmes de parrainage communautaire peut éclairer les efforts d'intégration pour tous les ressortissants de pays tiers.

Additionnalité: non seulement sous la forme de lieux de réinstallation supplémentaires, mais aussi par la fourniture de ressources et de services supplémentaires.

Responsabilités partagées: les programmes de parrainage communautaire européens constituent un effort de coopération, exigeant un partenariat entre les États membres, les organisations de la société civile et les particuliers. Le niveau de soutien financier et social varie d'un programme à l'autre. Dans ces cadres, les parrains jouent un rôle proactif dans l'intégration des primo-arrivants dans la société en proposant une assistance en matière de logement, de formation linguistique, de formalités administratives, de soutien psychologique et d'accès à des services essentiels tels que l'enseignement, l'emploi et les soins de santé. Il incombe aux autorités nationales de veiller à ce que ces programmes respectent les normes minimales applicables aux services socio-économiques conformément à l'acquis de l'Union (voir [Annexe 2 — Dispositions légales de l'Union prescrivant des normes minimales](#)).

Suivi et évaluation: éléments essentiels pour évaluer l'efficacité des initiatives de parrainage, améliorer les résultats en matière d'intégration et contribuer à renforcer le soutien public à l'intégration des réfugiés. Les projets financés par l'Union offrent des informations précieuses pour l'élaboration de cadres de S&E.

Enseignements tirés des initiatives d'accueil privées telles que Safe Homes: les enseignements tirés et les solutions trouvées pour accueillir les personnes déplacées en provenance d'Ukraine peuvent contribuer à la mise en place de futurs systèmes d'accueil plus efficaces. Sur la base des programmes de parrainage communautaire, les autorités et les communautés peuvent développer des idées pour apporter un soutien plus structuré, plus durable et plus efficace aux personnes dans le besoin, y compris au-delà de la crise actuelle.

Valeur ajoutée européenne: l'Union européenne renforce les initiatives de parrainage communautaire dans toute l'Europe grâce aux efforts déployés par l'EUAA et à divers projets financés par l'Union. Le renforcement du cadre européen et l'élaboration de ressources partagées devraient apporter des avantages considérables aux programmes de parrainage communautaire dans les États membres. La mise à profit des enseignements tirés de ces projets financés par l'Union peut accélérer l'expansion des initiatives menées par la société civile et les communautés locales, de manière à faciliter l'intégration et l'autonomie des ressortissants de pays tiers au sein des sociétés d'accueil.



Sources

Agatiello, G., Kendall, F., Gori, G., Mante, G., et Pezzati, P., [*Private sponsorship for integration: building a European model*](#), Private Sponsorship for Integration (PPI) project, Eurodiaconia, FCEI, FEP et Oxfam Italia, 2020.

Arnold, S. et Quinn, E., [*Resettlement of refugees and private sponsorship in Ireland*](#), Dublin: European Migration Network/The Economic and Social Research Institute, 2016.

Gouvernement Basque, [*Auzolona II Pilot Community Sponsorship Experience*](#), Instrategies, 2021.

Bodeux, L., Perlmann, M. et Frasca, E., [*Fostering community sponsorships across Europe*](#), ICMC Europe et Caritas Europe, 2019.

Bond, J. et Kwadrans, A., [*Resettling Refugees through Community Sponsorship: A Revolutionary Operational Approach Built on Traditional Legal Infrastructure*](#), Refuge, 2019, p. 35(2), pp. 86-108.

Coulibaly, A., [*The promise of an EU approach to community sponsorship*](#), ICMPD, Note de politique, 2021.

Duken, C. et Rasche, L., [*Towards a European Model for Community Sponsorship*](#), Hertie School, 2021.

Commission Européenne, [*Study on the feasibility and added value of sponsorship schemes as a possible pathway to safe channels for admission to the EU, including resettlement: final report*](#), Directorate-General for Migration and Home Affairs, Brussels: EU Publications Office, 2018.

Commission Européenne, [*Commission Recommendation of 23.9.2020 on legal pathways to protection in the EU: promoting resettlement, humanitarian admission and other complementary pathways*](#), 2020.

Commission Européenne [*Solidarity and housing: Supporting Safe Homes. Considerations, key principles and practices*](#), 2022.

European Parliamentary Research Service, [*Community Sponsorship schemes under the new pact on migration and asylum, Take-up by EU regions and cities*](#), 2021.

European Resettlement Network, [*Expanding Solutions for Refugees: Complementary Pathways of Admission to Europe – Strategic Assessment*](#), 2018a.

European Resettlement Network, [*Feasibility study: towards a private sponsorship model in France*](#), 2018b.

EUAA, [*Practical recommendations on the provision of emergency placement in private accommodation for persons displaced from Ukraine*](#), Mai 2022.



Fratzke, S., [Engaging Communities in Refugee Protection: The Potential of Private Sponsorship in Europe](#), Migration Policy Institute, 2017.

Fratzke, S., Kainz, L., Beirens, H., Dorst, E. et Bolter, J., [Refugee Sponsorship Programmes: A Global State of Play and Opportunities for Investment](#), Migration Policy Institute Europe, 2019.

Gouvernement Allemand, [NesT – New Start in a Team Working together to help refugees](#),

Global Refugee Sponsorship Initiative (n.d.), [Building Blocks of Community Sponsorship: Guidebook And Planning Tools Based on Canada's Model](#), 2019.

Humanitarian Corridors, [Humanitarian Corridors: implementation procedures for their extension on a European scale](#). A working group of the Humanitarian Corridors Project - Upscale a promising practice for clearly linked predeparture and post-arrival support of resettled people - AMIF - 2016 - AG – INTE, 2019.

Kumin, J., [Welcoming Engagement: How Private Sponsorship Can Strengthen Refugee Resettlement in the European Union](#), Bruxelles: Migration Policy Institute Europe, 2015.

Lenard, P. T., [Resettling refugees: is private sponsorship a just way forward?](#), Journal of Global Ethics, 2016, pp. 300-310.

PPI Project, [Sponsoring Integration. Impact assessment of Humanitarian Corridors Programme primary achievements in Italy and France](#), Rome: Private Sponsorship for integration: Building a European model - PPI Project. CONFRONTI & IDOS, 2020.

Ramazani, Uwezo, [Building Meaningful Refugee Participation into Protection Policymaking](#), Washington, DC: Migration Policy Institute, 2023.

Red Cross EU Office et IFRC, [Safe Homes - Key lessons from hosting people displaced from Ukraine in private homes](#), 2024.

Reyes, Marisol, et Gabriella D'Avino, [Policy Recommendations for Enhancing Community Sponsorship Programmes in Europe: Key Lessons from Share's Quality Sponsorship Network's Cross-Country Evaluations](#), ICMC Europe, 2023.

SHARE Network, [Resettlement and Community Sponsorship Across Europe: A Share QSN Publication](#), ICMC Europe, Avril 2023.

SHARE Network (2019), [Fostering community sponsorships across Europe](#), ICMC Europe et Caritas Europa.

SHARE-QSN), [Monitoring and Evaluation of Community Sponsorship Programmes in Europe: First Lessons Learned](#), SHARE- Quality Sponsorship Network (QSN), Policy Brief, Mai 2022.

Smith, Craig Damian, avec Emma Ugolini, [Why Matching Matters: Improving outcomes in refugee sponsorship and complementary pathways](#), Bruxelles: Migration Policy Institute Europe, 2023.

Tan, N. F., [Community Sponsorship in Europe: Taking Stock, Policy Transfer and What the Future Might Hold](#), Section Frontiers in Human Dynamics, 2021, pp. 3.





Tissot, F., Dumann, N. et Bitterwolf, M., [Das Aufnahmeprogramm "Neustart im Team": Studie zur Programmumsetzung \(Forschungsbericht 44\)](#), Nürnberg. Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, 2023.

Turtiainen, K. et Sapir, H.), [Feasibility Study on the potential of community-based sponsorship in Finland](#), Finnish Ministry of Economic Affairs and Employment, 2021.

Urban Justice Center, [Models of Private Sponsorship: Past and Present Programmes, and How the Private Sector Can Create Alternative & Complementary Pathways or Expand Resettlement for Refugees](#), International Refugee Assistance Project, 2018.

UNHCR, [Complementary Pathways for Admission of Refugees to Third Countries: Key Considerations](#), 2019.

UNHCR, [Master glossary of terms](#), 2024.

Zanzuchi, María Belén, Nadja Dumann, Florian Tissot, et Admir Skodo, [Attracting, Retaining, and Diversifying Sponsors for Refugees in Community Sponsorship Programmes](#), Bruxelles: Migration Policy Institute Europe, 2023.





Annexe 1 — Projets de parrainage communautaire financés par le FAMI de l'Union européenne

Acronyme	Dénomination	Description
CAPS-EU (AMIF-2019) Début: 1 ^{er} nov. 2020 Fin: 31 oct. 2023	Building Capacity for Private Sponsorship in the European Union	L'objectif de CAPS-EU était de renforcer la capacité des pouvoirs publics européens, nationaux et locaux et des parties prenantes non gouvernementales à concevoir, mettre en œuvre, soutenir et intensifier le parrainage privé. Dirigé par l'Irish Refugee Protection Programme et soutenu par l'agence belge d'accueil (Fedasil) et MPI Europe, ce projet bénéficiera aux décideurs politiques, aux organisations intermédiaires et aux parrains en les dotant des outils pratiques et des connaissances nécessaires pour surmonter les obstacles au succès et au développement de leur programme.
COMET (AMIF-2020) Début: 1 ^{er} janv. 2022 Fin: 31 déc. 2024	COMplementary pathways nETwork	Le projet mettra à l'essai une plateforme supranationale réunissant un réseau de régimes nationaux nouveaux et existants, ceci afin de maximiser les possibilités pour les bénéficiaires et les hôtes en matière d'association, d'accueil et d'intégration. Ciblant les personnes se trouvant sur la route de la Méditerranée centrale, le projet créera des lieux supplémentaires pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale.
COMP4SEE (AMIF-2020) Début: 1 ^{er} janv. 2022 Fin: 31 déc. 2023	Complementary pathways for Southeast Europe	Ce projet de deux ans a été lancé dans le but de développer des programmes d'arrivée complémentaires pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale en Bulgarie, en Croatie et en Slovénie. Ce projet comprend l'extension des voies légales d'accès pour les ressortissants de pays tiers ayant besoin d'une protection internationale et la facilitation de l'accès au droit au regroupement familial. Le projet s'étend de 2022 à la fin de 2023 et son consortium englobe le Croatian Law Center, le Legal-Informational Centre for NGOs et la Foundation for Access to Rights.



Acronyme	Dénomination	Description
DT4E (AMIF-2020) Début: 1 ^{er} déc. 2021 Fin: 30 nov. 2024	Displaced Talent for Europe	Il s'agit d'un projet pilote d'une durée de trois ans (de décembre 2021 à décembre 2024) financé par le FAMI. Dirigé par l'OIM, le consortium comprend Talent Beyond Boundaries, Fedasil, Alto Comissariado para as Migrações et Fragomen. Ce projet jettera les bases de voies complémentaires qui permettront aux personnes ayant besoin d'une protection et à leurs familles de s'insérer durablement dans le marché du travail. Il vise à faciliter et à renforcer les programmes de mobilité de la main-d'œuvre afin de jumeler des talents déplacés vivant en Jordanie et au Liban avec des employeurs en Belgique, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni.
EMBRACIN (AMIF-2018) Début: 1 ^{er} janv. 2020 Fin: 31 déc. 2022	Enhancing Migrants' Bottom- up, Responsive and Citizen-led Integration in Europe	EMBRACIN a développé un réseau central de municipalités de six pays différents désireuses de partager et d'étendre le modèle «6+6x6». Ce programme prévoyait l'accueil de 6 migrants/réfugiés pour 5 000 habitants, dans le cadre d'une approche personnalisée, pendant 24 mois. En collaboration avec la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR), il visait à sensibiliser les autorités locales européennes, en particulier les municipalités, aux politiques d'intégration et à renforcer leurs capacités dans ce domaine, avec comme objectif final d'augmenter le nombre de municipalités signataires du protocole d'accord visant à promouvoir et à mettre en œuvre le modèle EMBRACIN. Le projet a été mis en œuvre de 2020 à 2022 et a été financé par le FAMI.
EU-Passworld (AMIF-2020) Début: 1 ^{er} janv. 2022 Fin: 31 déc. 2024	Widening Complementary Pathways linked to Community Sponsorship in Europe	Ce projet vise à renforcer le lien entre le parrainage communautaire et les voies complémentaires (travail et enseignement) en tant que clé de voûte pour améliorer l'intégration des réfugiés et accroître considérablement leur nombre en Europe. Le consortium est formé par Nasc, le HCR en Italie et en Irlande, Refugee Hub, Fedasil, Caritas International, la Katholieke Universiteit Leuven, International Catholic Migration Commission (ICMC) Europe, Caritas Italiana, Consorzio Communitas, Diaconia Valdese et l'Università di Bologna.



Acronyme	Dénomination	Description
HUMcore (AMIF-2020) Début: 1 ^{er} déc. 2021 Fin: 31 mai 2024	Humanitarian Corridors Integration Pathways	Le projet HUMcore vise à favoriser l'intégration des ressortissants de pays tiers ayant besoin d'une protection par une amélioration des procédures et des pratiques liées aux couloirs humanitaires, opérationnels depuis 2016. La recherche, la formation et le renforcement des capacités des parrains, ainsi que l'apprentissage par les pairs, peuvent rendre l'intégration des personnes ayant besoin d'une protection plus efficace sur le terrain.
RaCIP (AMIF-2019) Début: 1 ^{er} déc. 2020 Fin: 30 nov. 2023	Raising Capacity for Including People engaged in private sponsorship	Le projet RaCIP visait à renforcer les capacités des organisations administrant des programmes de parrainage privé ou engagées d'une autre manière dans le soutien communautaire à l'intégration des réfugiés. Le projet a développé des sessions de formation et des réseaux de soutien informels autour des migrants. Le projet a été mis en œuvre de 2020 à 2023 et son consortium a été formé par Consorzio Veneto Insieme, Refugees Welcome Italia Onlus, Glocal Factory, Second Tree, la municipalité de Ioánnina, Synthesis, l’Instituto Universitário de Lisboa, le Service jésuite des réfugiés (JRS) et Réfugiés Bienvenue.
REPAIR (AMIF-2020) Début: 1 ^{er} janv. 2022 Fin: 31 déc. 2024	REunification Pathway for IntegrAtion	Le projet REPAIR, financé par le FAMI, explore de nouveaux moyens de soutenir les bénéficiaires d'une protection internationale en vue de leur regroupement familial. Programmé sur trois ans, de 2022 à 2024, il est piloté par la Fédération internationale des sociétés de la IFRC et mis en œuvre par la Croix-Rouge française avec la Croix-Rouge autrichienne, la Croix-Rouge britannique et la Croix-Rouge slovène en impliquant les bénéficiaires dans une approche communautaire.



Acronyme	Dénomination	Description
SAFE (AMIF-2019) Début: 1 ^{er} janv. 2021 Fin: 31 déc. 2023	foSter cooperAtion For improving access to protection	SAFE vise à encourager la collaboration entre les parties prenantes au niveau transnational afin de développer et d'améliorer l'accès à une protection au moyen de programmes de parrainage privé et de voies complémentaires pour les bénéficiaires d'une protection internationale. Le projet a été mis en œuvre de 2021 à 2023 et dirigé par Forum réfugiés avec la participation de la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge française, la Fédération de l'entraide protestante, la Federazione delle chiese evangeliche in Italia, l'Association interculturelle du Grand Victoria, OXFAM Italia, Onlus et l'Union des universités de la Méditerranée (UNIMED).
Share QSN (AMIF-2019) Début: 1 ^{er} janv. 2021 Fin: 30 juin 2023	Share Quality Sponsorship Network	Share QSN soutient les initiatives de parrainage visant à développer des programmes de plus grande envergure, durables et axés sur la communauté. Ce réseau forme un espace d'échange et d'apprentissage mutuels entre les acteurs régionaux et locaux afin de favoriser l'accueil, l'inclusion et l'intégration des migrants et réfugiés nouvellement arrivés en Europe. Parmi ses activités figurent l'échange de bonnes pratiques européennes et l'apprentissage par les pairs, le renforcement des capacités, le partage d'informations pour sensibiliser au parrainage, ainsi que des activités avec les parrains et les réfugiés à l'échelle locale.
VE (AMIF-2019) Début: 1 ^{er} janv. 2021 Fin: 31 déc. 2023	Vitality & Engagement — Developing Communities	Ce projet soutient les programmes de parrainage communautaire au stade de la phase pilote et de la mise en œuvre initiale, afin qu'ils se transforment en programmes d'envergure durable dans chacun des pays partenaires du projet, à savoir l'Irlande et le Portugal, ainsi que dans les autres États membres de l'Union. Des formations adaptées aux pays et des possibilités d'interaction transnationale viennent soutenir plusieurs parties prenantes issues de la société civile participant à ces programmes.



Annexe 2 — Dispositions légales de l’Union prescrivant des normes minimales

Dispositions légales de l’Union prescrivant des normes minimales (*applicables au moment de la finalisation des présentes orientations*)

(informations extraites de l’édition 2020 du *Manuel de droit européen en matière d’asile, de frontières et d’immigration de l’Agence des droits fondamentaux de l’Union européenne*)

	Directive relative aux conditions d'accueil (2013/33/UE)	Directive relative aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile (2011/95/UE)	Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Directive relative à la lutte contre la traite des êtres humains (2011/36/UE)
Droits socio-économiques	L'article 15 impose aux États membres d'accorder aux demandeurs d'asile l'accès au marché du travail dans un délai maximal de neuf mois à compter de la date d'introduction de la demande lorsqu'aucune décision en première instance n'a été rendue.	L'article 26, paragraphes 1 et 3, reconnaît le droit des réfugiés et des bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire d'exercer un travail salarié et une activité non salariée. La directive oblige également les États membres à garantir l'accès à la formation professionnelle dans les mêmes conditions que les ressortissants nationaux.		
Enseignement	Article 14: droit à l'éducation pour les demandeurs d'asile mineurs.	Articles 26 et 27: droit à l'éducation pour les enfants réfugiés (ou bénéficiant du statut conféré par la protection subsidiaire).	Article 14: toute personne a droit à l'éducation et ce droit comporte la «faculté» de suivre gratuitement l'enseignement obligatoire.	
Logement	Article 17: les États membres sont tenus d'offrir aux personnes demandant une protection internationale des conditions matérielles d'accueil leur assurant un niveau de vie adéquat qui garantisse leur subsistance et protège leur santé physique et mentale. Les demandeurs d'asile ont droit à un soutien dès qu'ils présentent une demande de protection internationale.	Article 32: les États membres sont tenus de veiller à ce que les réfugiés et bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire aient accès à un logement dans des conditions équivalentes à celles dont bénéficient les ressortissants d'autres pays tiers résidant légalement sur leur territoire.		



Soins de santé	Article 19: les demandeurs d'asile ont droit aux soins médicaux nécessaires qui doivent comprendre, au minimum, les soins urgents et le traitement essentiel des maladies, ainsi que l'assistance médicale ou autre nécessaire aux personnes ayant des besoins particuliers.	Article 30: les réfugiés reconnus et les bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire ont droit aux mêmes conditions d'accès aux soins de santé que les ressortissants de l'État membre de l'Union. Des dispositions complémentaires s'appliquent aux personnes ayant des besoins particuliers.		Article 11, paragraphe 5: les mesures d'assistance et d'aide à fournir aux victimes de la traite englobent les soins médicaux nécessaires, y compris une assistance psychologique, des conseils et des informations.
Sécurité sociale et assistance sociale	La directive relative aux conditions d'accueil ne prévoit pas de droit spécifique d'accès à l'assistance sociale pour les demandeurs d'asile . L'article 17 énonce toutefois des règles générales relatives à la disponibilité des conditions matérielles d'accueil. Par ailleurs, l'article 17, paragraphe 5 (qui n'est pas applicable à l'Irlande) indique comment le montant des allocations financières ou des bons doit être fixé.	Article 29: les États membres doivent veiller à ce que les réfugiés et bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire reçoivent une «assistance sociale nécessaire» identique à celle prévue pour les ressortissants de l'État membre d'accueil. Toutefois, pour les bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire, cette aide peut se limiter aux «prestations essentielles». L'article 23, paragraphe 2, étend les avantages aux membres de la famille des bénéficiaires du statut conféré par la protection subsidiaire.		
Cas spécifique: personnes vulnérables	Article 21: les États membres doivent tenir compte de la situation particulière des personnes vulnérables, y compris des personnes handicapées, lors de la mise en œuvre des dispositions relatives aux conditions d'accueil. Leurs besoins spécifiques en matière d'accueil doivent être évalués et un soutien approprié doit être fourni (articles 21 et 22), y compris, s'il y a lieu, des soins de santé mentale (article 19).			



Cas spécifique: victimes de torture	Article 25: les États membres doivent faire «en sorte que les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres violences graves, reçoivent le traitement que nécessitent les dommages causés par de tels actes et, en particulier, qu'elles aient accès à des traitements ou des soins médicaux et psychologiques adéquats». Le personnel qui les prend en charge doit recevoir une formation appropriée.			
--	---	--	--	--



